

Le Midi Rouge

N°10, Décembre 2007

Directeur de Publication :

Nicolas MARTY

Rédacteur en Chef :

Patrick VAZEILLES

Commission paritaire :

N° ISSN : 1778 – 8927

Imprimerie spéciale de

l'association MAITRON LR

Abonnement institutionnel :

15 euros, port inclus

Abonnement individuel :

7 euros, port inclus

Adhésion (avec

abonnement) :

15 euros, port inclus

Comité de lecture :

André BALENT

Hélène CHAUBIN

Olivier DEDIEU

Raymond HUARD

Nicolas MARTY

Patrick VAZEILLES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION :	p.2
BIOGRAPHIES :	
Digeon Émile (par Paul Tirand).....	p. 3
Guilhem Georges (par Olivier Dedieu).....	p. 5
Trois grands résistants languedociens :	
Pineton de Chambrun Gilbert (par Hélène Chaubin).....	p. 7
Chauliac Raymond (par André Balent, Olivier Dedieu, Gilles Morin, Jean Sagnes).....	p. 11
Vielzeuf Aimé (par Raymond Huard).....	p. 13
FICHES DE LECTURE :	
<i>Breu història de la Guerra civil a Catalunya</i> (André Balent).....	p. 16
<i>Cheminots engagés. 9500 biographies en mémoire, XIX^e-XX^e siècles</i> (André Balent).....	p. 19
<i>Le parti socialiste dans l'Aude, de la Libération à la fin du XX^e siècle, Tome 2 : Des débuts de la V^e République aux lendemains du congrès d'Epinay, 1958 – 1973</i> (Olivier Dedieu).....	p. 20
NOTES DE RECHERCHES :	
<i>La fin de la guerre d'Algérie et les législatives de 1962 dans le Gard (1^e partie)</i> (Didier Lavrut).....	p. 21
<i>Les déserteurs français de la Première Guerre mondiale (Pyrénées-Orientales) et la Guerre d'Espagne</i> (Miquèl Ruquet).....	p. 32

PRÉSENTATION DU MAITRON

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Cet ouvrage, appelé communément « le Maitron », recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Pennetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire (désormais : le *Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social*) ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier de 1940 à mai 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>) . Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant leurs biographies. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et les mouvements sociaux et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Olivier DEDIEU

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon
CEPEL, Faculté de Droit
39, rue de l'Université, 34 060 Montpellier Cedex
olivier.dedieu@univ-montp1.fr
06 64 88 57 35

Pour tout envoi et règlement, contactez directement le trésorier :
André Balent
29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan
04 68 67 48 32
cat-ab-balent@wanadoo.fr

BIOGRAPHIES :

DIGEON Émile

Né le 7 décembre 1822 à Limoux (Aude). Mort le 24 mars 1894 à Trèbes (Aude). Avocat républicain, chef de la commune de Narbonne.

Son père Stanislas, avocat à Limoux, milite, dès le début des années 1820, contre la Restauration. Franc-maçon, il noue des contacts avec des réfugiés italiens, membres de la *Charbonnerie*. Par décision préfectorale, la loge, dont le vénérable était Henri Joly, futur commissaire de la République à Toulouse en 1848, est fermée et des poursuites sont engagées contre les frères. Toute la famille quitte alors Limoux pour s'installer en 1829 à Montpellier où Stanislas ouvre un cabinet d'avocat. La chute de Charles X lui donne quelques espoirs de voir le pays évoluer vers la démocratie mais Louis-Philippe le déçoit rapidement : il rejoint les rangs républicains. Pendant ce temps, Émile entreprend des études à la Faculté de Droit avec l'intention de devenir avocat mais il ne semble pas qu'il ait été un étudiant très assidu, préférant fréquenter les clubs clandestins et s'initier au journalisme.

Février 1848 : la République est proclamée. Stanislas est un des membres de la commission municipale provisoire de Montpellier où, selon Emile, « *il verra la magistrature des monarchies balayées saluer la déesse coiffée du bonnet rouge et acclamer avec enthousiasme la République !* Mais, quelques semaines après, « *il aura à défendre devant ces mêmes magistrats des républicains accusés d'avoir mis un bonnet phrygien !* ». Stanislas était au banc de la défense pour protester contre les atteintes à la liberté de la presse.

Le coup d'État du 2 décembre fera de lui et de son fils Émile, journaliste au *Suffrage Universel*, journal républicain de Montpellier, deux victimes toutes désignées. Arrêtés avec d'autres dans une salle où se tenait une réunion de protestation, ils sont incarcérés à la prison de Montpellier. Émile déclare : « *Je sais que la cause de la démocratie est perdue, nous n'avons plus de ressources que dans la balle qui nous délivrera de ce monstre.* » (Louis Napoléon Bonaparte bien sûr). Le 5 février 1852, ils apprennent le sort qui leur est réservé par la *commission mixte* de l'Hérault : la *transportation* en Algérie. « *Ils furent d'autant plus impitoyables qu'ils avaient à effacer leurs hypocrites démonstrations républicaines de 1848 et qu'ils auraient voulu nous anéantir pour se rassurer contre la peur stupide qui les dominait* », écrira plus tard Émile. Le 24 février, il est embarqué à Sète avec son père et les autres condamnés sur un aviso à destination d'Alger d'où ils sont conduits au camp de Birkadem, une base militaire désaffectée rapidement remise en état pour y accueillir les *transportés*. En août, les Digeon bénéficient d'un régime de semi-liberté à Médéa au maintien duquel les autorités mettent une condition : prêter serment au Prince-Président, faute de quoi ils seraient reconduits à Birkadem. Émile décide alors de quitter l'Algérie avec son père. Avec des complicités mal établies, ils embarquent à bord d'un bâtiment français qui les dépose le 2 octobre 1852 sur l'île de Majorque, à proximité de Manacor. Aussitôt, ils se rendent auprès du gouverneur des Baléares pour se mettre sous la protection du pavillon espagnol.

Alors que Stanislas quitte les Baléares dès 1855 pour revenir en France, Émile reste à Palma de Majorque jusqu'en 1868. Quinze années d'un exil doré à propos duquel il s'est montré d'une extrême discrétion. Comme s'il était attendu, il s'intègre très rapidement dans la bourgeoisie majorquine : création d'une raffinerie de sucre, acquisition d'une exploitation agricole, enfin mariage le 4 septembre 1853 avec une riche veuve de 43 ans originaire de Castres : Hélène Canut née Choussat, brillante représentante de la haute société majorquine, amie de George Sand, de Chopin et de Delacroix. Son premier mari, Basile Canut né à Montferrand (Aude) avait été à la tête de la plus grande banque des Baléares dont Émile, en tant que mandataire de son épouse et de ses trois enfants mineurs, assurera désormais la gestion. Il est à noter qu'après une rencontre avec Ferdinand de Lesseps, il lance en 1858 dans un journal local un appel aux épargnants pour la souscription à des actions de la *C^{ie} Financière de Suez*.

En août 1865, Palma est ravagé par le choléra. Les autorités et les habitants, qui en ont les moyens, fuient la ville. Émile décide de rester pour se consacrer à l'assistance aux malades. Après l'épidémie, le consul de France lui rend visite pour le remercier de son dévouement. Ne voulant rien

devoir à l'empereur, il refuse la *Légion d'Honneur* qu'il suggère de remettre à l'évêque avec lequel il avait créé un corps d'infirmiers volontaires.

L'Empire étant entré dans sa phase libérale, Émile décide, en 1868, de revenir en France accompagné de son épouse. Partageant son temps entre Paris et Sainte-Eulalie (Aude) où réside sa mère, il écrit dans les journaux républicains, publie quelques souvenirs dans *La Fraternité*, journal républicain de l'Aude mais il ne dit rien des conditions de son exil à Palma. En ressentait-il une certaine gêne ?

Après la proclamation de la République, trouvant son inspiration dans l'attitude des révolutionnaires de 1792, il appelle au combat aussi bien contre les ennemis de l'intérieur (monarchistes, bonapartistes, conservateurs) que contre les Allemands. Débordant d'activité, il se déplace dans tout le Midi pour participer à la création de *Ligues* et divers *Comités républicains*. Il rencontre Gambetta à Bordeaux pour lui demander, en vain, de repousser les élections qu'il prévoit catastrophiques pour les républicains. Elles ont lieu le 8 février 1871 : il n'est pas candidat sur la liste de Marcou, chef républicain audois, qui l'a écarté car il craint que sa présence n'effraye les électeurs ruraux... Pour Émile Digeon, le temps d'une propagande paisible est désormais révolu ; il faut maintenant se rassembler autour du drapeau rouge.

L'opportunité lui en sera offerte par le soulèvement des Parisiens le 18 mars 1871. L'agitation gagne certaines villes de province dont Narbonne, une cité en forte expansion démographique du fait du développement rapide de la viticulture. Le club *Lamourguier* dit de la *Révolution* décide de faire appel à Digeon pour proclamer la commune centrale de l'arrondissement. Il arrive le 23 et se rend aussitôt dans les locaux du club pour haranguer la foule au sein de laquelle les femmes étaient nombreuses. Il s'adresse à elles pour les remercier « *d'apporter leur contribution au triomphe de la démocratie* ». Elles seront au premier rang du mouvement communaliste de Narbonne qui débute le 24 mars par l'occupation de la mairie. « *Le peuple voulant aller de l'avant, je ne reculais pas* » déclarera Digeon à son procès. Au milieu de la confusion générale, il s'efforce d'établir un certain ordre et d'organiser la protection du camp retranché car il est envisagé de soutenir un siège. C'est ainsi que les femmes entassent, au sommet des tours de la mairie, des poutres, des pierres destinées à être précipitées sur les agresseurs.

Le lendemain, des soldats fraternisent avec les émeutiers qui prennent trois otages, deux officiers et Raynal, adjoint au maire. Digeon essaie d'entraîner dans le mouvement les villes voisines mais ses messages restent sans réponse. Les autorités, repliées dans les locaux de la gare, organisent la riposte : elles font appel aux tirailleurs algériens, les *Turcos*. Le 30 mars, une fusillade fait trois morts et plusieurs blessés : Digeon préfère arrêter le mouvement et, persuadé qu'il va être exécuté, écrit une émouvante lettre d'adieu à son épouse Hélène. Mais des amis l'enlèvent de force avant l'assaut des troupes et le mettent en lieu sûr ; toutefois, il décide de se rendre et est incarcéré à Narbonne. Avec seize autres insurgés, il est déféré devant la cour d'assises de l'Aveyron : le procès aurait dû se tenir à Carcassonne mais, les autorités craignant de l'agitation, avaient décidé de le délocaliser.

Dès avril, les prévenus sont transférés à Rodez dans l'attente du procès qui s'ouvrira en novembre. L'épouse d'Émile s'installe dans cette ville pour être auprès de son mari ; avec Jules Guesde, alors journaliste à Montpellier, elle organise sa défense. Le sentiment général était que les insurgés seraient lourdement sanctionnés ; or, à la surprise générale, ils sont acquittés le 18 novembre 1871 car, même les témoins à charge, tels les otages, présentèrent Digeon comme « *un homme de cœur* ».

Après une tentative de créer à Béziers un journal radical, il retourne, dès janvier 1872, à Palma de Majorque d'où il envisage d'organiser, en liaison avec les républicains espagnols, un soulèvement du Midi de la France. À cet effet, il négocie la fourniture d'armes qui seraient débarquées à Port-La Nouvelle afin d'approvisionner les insurgés. Mais ce projet auquel il voulait associer Eudes, disciple de Blanqui, restera sans suite : la *Commune* venait d'être écrasée dans un bain de sang et les *républicains avancés*, les socialistes n'étaient pas disposés à reprendre le combat.

Depuis Palma, il envoie des commentaires sur la situation espagnole à différents journaux dont *La Fraternité*. La République espagnole est proclamée en février 1873 : il s'en réjouit en insistant sur le fait que les libertés y sont mieux garanties qu'en France. Il élabore alors pour la France un projet de constitution *communo-fédérative* dont il envoie un exemplaire à quelques-uns de ses correspondants. D'autre part, à nouveau gagné par la fièvre d'entreprendre, il crée avec un anglais une société spécialisée dans le traitement des colorants végétaux...

En 1876, il décide de revenir définitivement en France. Il reprend contact avec Jules Guesde, revenu de son exil : toute une correspondance à la fois politique et personnelle en témoigne. Emile lui procure une situation de correcteur dans un journal : les couples Digeon et Guesde entretiennent des relations suivies.

Mais, en 1878 ou 1879, intervient la rupture entre Émile et Hélène qui regagne Palma. En l'état actuel des recherches, la raison n'en est pas connue. Seules les *Mémoires* écrites par Mme Digeon, mais non publiées à ce jour et non consultables, nous donneraient peut-être certaines informations. Quoiqu'il en soit, ce sera une rupture définitive : lorsque, quelques années plus tard, Emile sombrera dans la misère, son épouse ne lui apportera aucun secours.

Jusqu'en 1885 Digeon, qui réside à Paris puis à Puteaux, va se consacrer entièrement à la politique. Ainsi, à trois reprises, à la faveur d'élections (générale et partielle), il est candidat dans la circonscription de Narbonne successivement sous les étiquettes radical, socialiste et enfin, cas unique dans l'histoire politique, anarchiste. Il noue d'étroites relations avec Louise Michel, revenue de déportation en 1880 : avec elle il fait des tournées de conférences à travers la France, participe à la rédaction de certains de ses ouvrages, devient son confident après son incarcération en 1883. Parmi ses autres amis on peut citer Blanqui, Louis Blanc, Jules Vallès avec lequel il collabore au *Cri du Peuple* ; malgré des différends politiques, il conserve une profonde amitié envers Jules Guesde. Avec eux, il participe à de nombreuses réunions à Paris et en province : son leitmotiv est *l'union des révolutionnaires et des socialistes*, condition indispensable à l'instauration d'une société plus juste. Il écrit dans de nombreux journaux socialistes et anarchistes et publie des brochures (*Droits et devoirs de l'anarchie rationnelle, Propos révolutionnaires...*).

Sa santé se dégrade, ses ressources s'amenuisent à un point tel que, pour survivre, il ouvre un débit de boissons. Son frère, Fernand Digeon, médecin à Limoux, vient à son secours. Il l'héberge courant 1896 chez un cousin à Trèbes où il décède le 24 mars 1894, jour anniversaire de la proclamation de la *Commune* de Narbonne. Selon ses dernières volontés, son corps est recouvert de chaux vive et lecture est faite de son testament politique qui est une profession de foi anarchiste.

Émile Digeon a été un homme de passion, de colère, détestant ce qui lui était contraire. Son intransigeance l'a conduit à devenir un ennemi de l'autorité car il pensait que le pouvoir était fait de compromissions, ce dont il avait horreur.

Son épouse Hélène, *viuda de Digeon*, comme il est précisé dans le faire-part, meurt à Palma de Majorque le 23 mai 1896.

SOURCE : Paul Tirand, *Émile Digeon, l'itinéraire singulier d'un communard*, – Paris, L'Harmattan, 2006, 240 p., 22 €. Dans cet ouvrage on trouve la bibliographie complète et la liste des diverses sources

Paul TIRAND

*

GUILHEM Georges, Julien, François

Né le 1^{er} mars 1913 à Caunes-Minervois (Aude), mort le 02 avril 2003 à Béziers (Hérault). Inspecteur du travail, directeur départemental adjoint du travail et de la main d'œuvre, maire-adjoint socialiste de Béziers. Syndicaliste, militant de la CGT, de FO puis du Syndicat autonome des inspecteurs du travail.

Georges Guilhem naquit le 1^{er} mars 1913 à Caunes-Minervois, dans le département de l'Aude. Son père fut salarié d'un établissement commercial avant de décéder d'un accident du travail en 1924, sa mère étant sans profession. Sa famille fut marquée à gauche. Son grand-père maternel a été l'un des premiers communistes du département. Lycéen à Carcassonne, le chef-lieu de département, Georges Guilhem fréquenta plusieurs socialistes, notamment Georges Guille et Francis Vals, élèves de l'école normale, qu'il côtoya en équipe 2 de l'AS Carcassonnaise. En 1929, il adhéra aux jeunesses socialistes, en 1931 à la SFIO.

Après l'obtention du baccalauréat, il devint auxiliaire à la préfecture de l'Aude puis rédacteur. Il fut alors membre de la CGT. Mobilisé en 1939, il fut prisonnier de guerre et restera en Allemagne jusqu'en mai 1945. Durant cette période, il tenta deux évasions en 1942 et 1943. Fin 1944, il participa à des actions de résistance dans les camps, participant au soulèvement militaire en Bavière.

Après son retour en France, il réintégra la préfecture. Il participa, durant cette période, à la création de l'association départementale des prisonniers de guerre dont il fut désigné président. Préparant plusieurs concours administratifs, il fut reçu à celui d'inspecteur du travail. Il fut alors nommé à Lille pour une semaine avant que plusieurs vacances de poste lui permettent de prendre un poste à Béziers (Hérault), municipalité alors communiste.

Dans l'Hérault, il couvrit l'arrondissement de Béziers - Saint Pons. Parallèlement, il adhéra à FO puis au syndicat autonome des inspecteurs du travail dont il devint le délégué régional. Professionnellement, dans une ville dont les entreprises locales connurent des difficultés importantes (Fouga, Cameron), il acquit une certaine notoriété, notamment auprès des syndicats. Celle-ci s'accrut avec son engagement laïque et maçonnique. Déjà sollicité avant-guerre pour intégrer le Grand Orient de France, il fut initié à Béziers à la loge *La réunion des Amis choisis*. Très rapidement, il prit des responsabilités, devenant vénérable de sa loge, fonction qu'il occupa jusque dans les années 1970. Avant de fonder une seconde loge, *Sérénité et travail*, il assuma plusieurs responsabilités nationales au sein de son obédience, membre du conseil national de l'ordre puis grand trésorier. Localement, cet engagement fut affiché avec la recréation du Sou des écoles laïques, association qu'il présida en tant que vénérable.

Au-delà de la maçonnerie, cet engagement laïque l'amena aussi à présider la section locale de la ligue des droits de l'Homme et à intégrer dans les années 1959 le conseil d'administration de la Fédération des œuvres laïques. Durant les années 1960-70, il fut aussi à la tête des patronages laïques de la ville et s'investit dans le mouvement mutualiste, devenant vice-président de l'union des sociétés mutualistes de l'arrondissement. Il fut aussi à l'origine du foyer des travailleurs de Béziers.

En 1947, Georges Guilhem reprit sa carte à la SFIO dans l'Aude puis à Béziers en 1951. Un an plus tard, il intégra le conseil d'administration de la section puis la commission exécutive fédérale. En 1953, il fut présent sur la liste socialiste, qui n'obtint que cinq élus. Il entra au conseil municipal en 1955, devint en 1959 adjoint en charge du social dans la municipalité de 3^e force d'Émile Claparède. Durant cette période, il fit partie des principaux responsables socialistes locaux, derrière Jules Faigt et Roger Soulairol.

Comme ces deux colistiers, Georges Guilhem fut proche de Guy Mollet mais aussi de Paul Ramadier, Jean Péridier et Jules Moch. Ces attaches furent d'autant plus grandes qu'il fut amené à côtoyer les trois premiers à Paris dans le cadre de ses engagements maçonniques.

Réélu en 1965, il devint un élu biterrois de 1^{er} plan. Lors du décès accidentel en 1967 du maire radical de la ville, Émile Claparède, son nom fut cité comme successeur potentiel. Il semble, selon le témoignage de l'intéressé, que l'opposition de Roger Soulairol ait entravé cette possibilité. C'est Paul Brousse, radical, qui succéda à Claparède. Membre en 1969 du comité exécutif départemental de la FGDS, membre de la commission exécutive fédérale, Georges Guilhem, fut alors au faite de sa carrière politique.

Après Épinay, Georges Guilhem prit un certain recul, s'investissant principalement dans ses mandats locaux. À la veille des élections cantonales de 1976, le maire de Béziers afficha une proximité de plus en plus grande avec la droite au pouvoir. En réaction, les adjoints Roger Soulairol et Jules Faigt rendirent au maire leurs délégations. Georges Guilhem refusa d'adopter cette ligne et resta au sein de la municipalité, récupérant les délégations de Soulairol. Parallèlement, il démissionna du parti socialiste, opposé à l'idée d'une alliance avec les communistes. En 1977, il ne souhaita pas se présenter et se retira de toute activité politique.

SOURCES : Archives départementales de l'Hérault, 794 W 20, 794 W 27. — Archives de la section socialiste de Béziers. — Archives de l'OURS, fonds FGDS, 2 APO 13. — Paul Pistre, *Franc-maçons du Midi. Maçonnerie bitteroise et sociabilité urbaine du 18^e siècle à nos jours*, Perpignan, Mare Nostrum, 1995. — Entretiens de l'auteur avec Georges Guilhem, Jules Faigt, Henri Ferré. — *Sud*, septembre 1976.

Olivier DEDIEU

*

* * *

TROIS RÉSISTANTS LANGUEDOCIENS :

NB : Dans ce numéro, nous présentons trois notices biographiques d'éminents résistants du Gard, de l'Hérault et de la Lozère. L'action de deux d'entre eux a eu une portée régionale, s'étendant à l'ensemble de la R3, Aveyron compris.

PINETON de CHAMBRUN, Gilbert, Pierre, Charles, Emmanuel, né le 2 novembre 1909 à Paris (7^e). Chef régional des FFI du Languedoc (sous le pseudo de Carrel), député progressiste de la Lozère de 1945 à 1955, ministre plénipotentiaire, directeur des Conventions administratives et des Affaires consulaires.

Le père de Gilbert de Chambrun, le marquis Pierre de Chambrun, était un homme d'expérience, parlementaire depuis 1898. Ce sénateur fut l'un des « quatre-vingts », en juillet 1940. Élu de la Lozère, Pierre de Chambrun avait rejoint les Indépendants de gauche en 1933, puis s'était déclaré non inscrit. Il disait en 1940 de son vote bleu : *Pourquoi jeter les armes de la liberté ? Pourquoi jeter encore de nouvelles armes aux pieds de l'Allemagne ?* Son fils Gilbert avait alors trente et un ans. Au cœur de leur fief de Marvejols, en Lozère, père et fils animèrent la résistance face à ceux qui avaient détruit la République et aux occupants allemands. Ils ne cherchèrent pas à échapper aux rudesses et aux dangers des années noires, alors que cela leur eût été facile puisque, descendants du marquis de La Fayette, les De Chambrun avaient, *de jure*, la nationalité américaine.

Le père et le fils ont pu être considérés dans leur milieu aristocratique comme des non-conformistes : le sénateur avait évité tous les excès du nationalisme en prenant parti pour l'innocence du capitaine Dreyfus et en reconnaissant plus tard les efforts de paix de la république allemande de Weimar. Gilbert de Chambrun fut lui aussi un esprit libre mais les circonstances – la guerre, la Résistance-, l'amènèrent à des engagements plus singuliers que ceux de son père.

C'est à Paris qu'il fit des études réussies : secondaires au lycée Janson, supérieures à l'École libre des Sciences politiques et à la faculté de Droit. Il put observer les comportements des jeunes gens d'*Action française*, et il ne partagea jamais leur rejet du parlementarisme et de la démocratie. Il était présent en simple témoin sur les lieux de la manifestation du 6 février 1934 à Paris. C'était l'époque où il préparait le concours des Affaires étrangères : le 4 juin, une brillante troisième place lui valut pour premier poste celui d'attaché d'ambassade près le Saint-Siège.

À Rome, il découvrit le régime fasciste : un modèle pour la droite française. Il se lia avec deux antifascistes italiens, l'historien Alberto Cappa et l'archéologue Umberto Zanotti-Bianco. Il regagna ensuite la France et l'administration centrale où il fut nommé à la direction Europe du Quai d'Orsay. Quand se posa le problème d'une éventuelle intervention en Espagne, il fut de ceux qui la préconisaient.

En octobre 1939, il fut affecté avec le grade de lieutenant dans la 6^e compagnie du 13^e Régiment d'Infanterie près d'Hazebrouck : une compagnie intégrée dans la 7^e armée du général Giraud. Il combattit en Belgique jusqu'au 17 mai 1940. Il réussit à embarquer à Dunkerque pour l'Angleterre mais revint en France. Son comportement au combat lui valut trois citations.

Renvoyé à la vie civile, il travailla un an à Vichy au ministère des Affaires étrangères, de juillet 1940 à juillet 1941. Il avait en charge les Affaires d'Angleterre. Mais il n'avait pas prêté serment à Pétain et sa réputation d'anglophilie le desservait. Le 25 juillet, il revint en Lozère et choisit de résister dans sa région. Il fournit des refuges à des juifs, chercha des contacts qui l'amènèrent à *Combat* au printemps de 1942, puis au commandement de l'*Armée secrète* en Lozère en décembre sous le pseudo de *Carrel*, avec la responsabilité des sabotages, de l'aide aux réfractaires au STO et de l'organisation, en février 1943, des premiers maquis de l'Armée Secrète. Il vivait dans la clandestinité, changeant fréquemment de domicile et d'identité. Henri Cordesse* le remplaça quand il fut chargé de l'organisation régionale du NAP et devint chef régional des MUR en juillet 1943. La préparation des comités de Libération qui commençait en octobre mit en contact de Chambrun et le Front National lors de la constitution du premier Comité Régional de la Libération. Après le débarquement en Normandie, de Chambrun fut appelé à abandonner la direction du CRL pour les fonctions de chef régional des FFI. Roubaud (dit *Astier*), le remplaça comme chef de région du MLN. Un conflit politique commença avec Missa et Noguères : les socialistes qui redoutaient la montée de

l'influence communiste critiquaient les choix de De Chambrun aux diverses responsabilités et la fourniture d'armes aux maquis FTP. Astier et de Chambrun étaient favorables à une fusion avec le Front national. La tension était telle dans le directoire que les représentants de *Franc-Tireur* et de *Libération*, tous deux socialistes, démissionnèrent. Les partisans de Gilbert de Chambrun les accusaient de tenter un noyautage du MLN par les socialistes. Le rassemblement des forces résistantes dans le MLN s'avéra donc impossible. Deux jours après le débarquement du 15 août en Provence, les maquis engagèrent le combat contre les colonnes allemandes. De Chambrun organisa les embuscades dans le haut pays.



Montpellier, 2 septembre 1944 : à l'Esplanade, Gilbert de Chambrun (en civil) accompagne le général de Lattre de Tassigny lors d'une revue. Collection privée Jean-Claude Richard, droits réservés.

Roubaud le pressait de rejoindre Bounin à Montpellier. Il y entra à la tête des FFI le 27 août 1944 avec un projet révolutionnaire : « *Nous ferons la révolution avec les communistes [...] Ce sera une révolution totale* ». Le général Chevance-Bertin le surnommait « le marquis rouge ». Le ministre de l'Intérieur d'Astier de la Vigerie, venu représenter le GPRF et soutenir le Commissaire de la République Jacques Bounin, officialisa le CRL. Les socialistes n'y avaient qu'un représentant, Missa. Il fallut donc rééquilibrer ce Comité. Ce fut fait en septembre avec neuf nouveaux membres dont Gilbert de Chambrun et son père, Jules Moch député de l'Hérault, Henri Noguères, député des Pyrénées-Orientales, ainsi que le député de l'Aude Léon Blum et celui de l'Hérault Vincent Badie, tous deux encore déportés en Allemagne. Mais jusqu'en décembre, le pouvoir de fait dans la région appartient aux FFI. Ils avaient constitué des milices patriotiques rétribuées qui procédaient à des réquisitions et à des arrestations. Les cours martiales FFI siégèrent à Montpellier et à Béziers jusqu'au 15 septembre. Elles prononcèrent 62 condamnations à mort suivies d'exécutions immédiates. À Béziers, le socialiste Malafosse qui présidait le CLL fut poussé à la démission après les accusations de collaboration économique lancées contre lui par le MLN régional, à l'instigation de Gilbert de Chambrun. Un communiste, Joseph Lazare, le remplaça. Jacques Bounin et le préfet Weiss éprouvaient les plus grandes difficultés à établir un pouvoir civil. Bounin eut l'habileté de convaincre les généraux de Lattre et Cochet (qui commandait les FFI de zone sud) de se rendre dans l'Hérault. Les milices patriotiques furent dissoutes le 28 octobre 1944. Malgré ce climat, les relations personnelles entre de Chambrun et Bounin restaient courtoises.

En 1993, quand parut l'ouvrage de Jean-Augustin Bailly sur la Libération, Gilbert de Chambrun réagit au texte sur « le règne du désordre » dont les FFI auraient été responsables dans l'Hérault en 1944. Son témoignage parut dans *Études sur l'Hérault*. Il justifiait la création et le rôle des Cours martiales et des Milices patriotiques. Il affirmait que « ces mesures avaient pour but de rétablir l'ordre républicain dans le respect de la primauté du pouvoir civil ». Il répondait aussi à une assertion de l'auteur qui voyait en lui un compagnon du parti communiste : « Je n'ai été communiste ni à cette époque, ni depuis. Si je l'avais été, je ne me renierais pas ».

En 1944, le nouvel ambassadeur de France à Londres, Massigli proposa à de Chambrun de l'accompagner à Londres en tant que premier secrétaire. Il refusa. Il choisit d'aller combattre après avoir contribué à constituer avec les FFI de la première brigade du Languedoc le 80^e RI incorporé en décembre à la Première armée, puis le 81^e RI avec un deuxième régiment du Languedoc. Le colonel de Chambrun partit vers l'Alsace à la tête du 81^e le 25 décembre 1944. Le 15 janvier, le colonel Zeller lui écrivait : « *Le bataillon de l'Aveyron ne tardera pas à vous rejoindre [...] Tout se met peu à peu en place , grâce à l'impulsion que vous avez pu donner et dont je vous suis très reconnaissant* ».

Mais le général de Gaulle était décidé à le renvoyer à la diplomatie. Gilbert de Chambrun résistait et décida en février de rester sur le front en renonçant à son grade de colonel. Quand il reçut l'ordre de rejoindre le ministère des Affaires étrangères le 24 mars 1945, il désobéit et franchit le Rhin avec son unité. Jusqu'en avril 1945, il participa à la campagne d'Allemagne à la tête du 81^e Régiment d'Infanterie.

C'est pendant cette campagne qu'il épousa Jacqueline Retourné, médecin lieutenant dans le 81^e R.I. À Rastadt, le 19 avril, il fut mis aux arrêts de forteresse sur ordre de De Lattre. Il resta aux arrêts à Strasbourg puis à St Denis jusqu'au 30 mai et fut alors démobilisé avec le grade de commandant de réserve. Le cas de Gilbert de Chambrun illustre parfaitement les problèmes de l'amalgame entre FFI et armée régulière.

Le 21 octobre 1945, il fut élu député de la Lozère à l'Assemblée nationale constituante sur la liste Républicaine qui recueillit 21 641 voix sur 47241 suffrages exprimés. La liste était précédée d'assez peu par celle du MRP qui avait obtenu 25 600 voix. Gilbert de Chambrun était inscrit dans le groupe parlementaire des Républicains et Résistants, apparenté au groupe communiste. Il était membre de deux commissions : Affaires étrangères et Ravitaillement. Il intervint le 16 janvier 1946 pour demander la rupture des relations diplomatiques avec le gouvernement du général Franco et dit regretter de ne pas le voir « *sur le banc d'infamie de Nuremberg* ». Il vota les nationalisations et le projet de constitution de la IV^e République.

À la seconde Assemblée constituante où il avait été réélu le 2 juin 1946 sur une liste d' Union des Républicains (17017 suffrages exprimés sur 47 733), il participait à la commission des Affaires étrangères et à celle de la Presse. Le 28 septembre, il vota le projet de Constitution.

Après avoir été élu aux législatives du 10 novembre 1946 avec 16 211 suffrages exprimés sur 46 138 il choisit de s'inscrire à un groupe apparenté aux communistes : le groupe d' Union républicaine et Résistante présidé par Emmanuel d'Astier de La Vigerie rencontré naguère à Montpellier. Pierre Cot et Félix Houphouët-Boigny en faisaient partie. Il réintégra les deux commissions auxquelles il appartenait précédemment, et entra de plus dans celle du Suffrage universel. Il fut désigné comme juré à la Haute Cour de Justice.

Ses interventions ont témoigné de la continuité de ses convictions autant que de son intérêt naturel pour les questions de politique étrangère : il vota la confiance au cabinet Blum en décembre 1946. Et en novembre 1947, il fit un long exposé sur le droit du travail et déposa un amendement sur le respect de l'exercice du droit de grève. Il plaida à l'assemblée pour le maintien de l'alliance avec l'URSS et contre l'intégration de l'Allemagne au système économique occidental. Le 13 février 1948, il critiqua la soumission de la France aux exigences américaines lors de l'accord économique entre France et États-Unis. Le 7 juillet, il vota contre le plan Marshall et, un an plus tard, contre le statut du conseil de l'Europe et contre le Pacte atlantique.

Malgré l'instauration en mai 1951 du scrutin majoritaire à un tour et des apparentements —réforme à laquelle il était opposé—, il obtint en juin, à la tête de la liste d'Union des Républicains, des résultats comparables à ceux des précédentes consultations : 15 519 suffrages exprimés sur 44 447. Il s'inscrivit

au groupe des Républicains progressistes, apparenté encore au groupe communiste. Il retrouva les commissions des Affaires étrangères et du suffrage universel. Fidèle à la mémoire de la Résistance, il déposa le 17 mars 1953 une proposition de loi visant à attribuer la croix de guerre aux prisonniers de guerre titulaires de la Médaille des évadés et de la carte de Combattant volontaire de la Résistance. Pendant toute cette législature, sa fidélité à sa ligne politique ne se démentit pas. Il s'opposa aux accords de Londres sur la fin de l'occupation de l'Allemagne en octobre 1954, et à ceux de Paris autorisant le réarmement de la RFA et son entrée dans l'OTAN le 29 décembre. Et il s'inquiétait des développements du nucléaire à des fins militaires : il déposa en 1952 un projet de loi qui visait à empêcher que les recherches nucléaires servent à la fabrication d'armes atomiques. Il n'est pas surprenant qu'il se soit montré défiant vis-à-vis de la construction européenne entamée à l'ouest. Il vota en décembre 1951 contre la ratification du traité sur la CECA et en août 1954 contre la CED.



**En Lozère, en 1993 : Gilbert de Chambrun, collection privée Jean-Claude Richard.
Droits réservés**

Un autre grave problème du temps était la décolonisation : il s'exprima en octobre 1953 sur la question indochinoise pour « éviter qu'une guerre de sept ans ne se transforme en guerre de trente ans ». Il vota pour l'investiture de Pierre Mendès France le 17 juin 1954 ainsi que le 23 juillet pour les accords de Genève qui mettaient fin à la guerre. Mais un autre débat s'ouvrait sur l'Algérie. Gilbert de Chambrun fut l'un des 319 députés – communistes, MRP, modérés -, qui renversèrent le gouvernement de Mendès France en février 1955. La crise qui suivit décida Edgar Faure à dissoudre l'assemblée.

Des élections anticipées eurent donc lieu le 2 janvier 1956. Elles mirent fin à la carrière parlementaire de Gilbert de Chambrun alors même que son électorat restait fidèle : la liste de l'Union des Républicains qu'il dirigeait recueillit 32,9% des voix. Lui-même avait obtenu 15 399 voix sur 44 803. Mais par le jeu des apparentements les deux sièges de la Lozère revinrent aux Indépendants et

Paysans (13,9% des suffrages exprimés) et aux Républicains sociaux (20,7%). Son seul mandat – acquis dès 1953-, fut désormais municipal : à la tête de la mairie de Marvejols jusqu'en 1983.

Sa carrière diplomatique se poursuivit à la Direction des Conventions administratives et des Affaires consulaires.

SOURCES :

Arch. dép. Hérault, 138W12, CRL ; Id. 137W17, CDL; Id. 138W21, rapports politiques. Préfet Weiss, 1944; Id. 138W6-7, CLL. —Gilbert de Chambrun, *Journal d'un militaire d'occasion*, avec une préface de Jean-Claude Richard, directeur de recherche au CNRS, Les Presses du Languedoc, Montpellier, 2000, 190 p. (réédition de l'ouvrage paru à Avignon en 1982). —Gilbert de Chambrun, « La libération de Montpellier, 1944, d'après les témoignages inédits d'Andrew Croft, François Rouan et Gilbert de Chambrun », in *Etudes sur l'Hérault*, nouvelle série, 9-1993, p. 59-72. —Gérard Bouladou, *Les maquis de la région de Montpellier*, thèse d'État, Montpellier, 1974. —Jacques Bounin, *Beaucoup d'imprudences*, éditions Stock, 1974, 254 p. —Jacques-Augustin Bailly, *La Libération confisquée. Le Languedoc 1944-1945*, éditions Albin Michel, 1993, 481 p. —Hélène Chaubin, "L'Hérault", in *Les pouvoirs en France à la Libération*, dir. P.Buton, J.M.Guillon, Belin, 1994, p. 508-518. —Pierre Miquel, *Les Quatre-vingts*, Librairie Arthème Fayard, 1995, 323 p. —Jean Marielle et Jean Sagnes, *Pour la République, le vote des quatre-vingts parlementaires du 10 juillet 1940*, édité par le Comité en l'honneur des quatre-vingts parlementaires du 10 juillet 1940, avec le conseil général de l'Allier, 1992, 78 p. — *Dictionnaire des Parlementaires, 1940-1958*, tome 3. —*La Résistance en Lozère*, CD ROM, édité par l'AERI (Association pour des Études sur la Résistance intérieure), avril 2006.

Hélène CHAUBIN

*

* *

CHAULIAC Raymond

Né le 12 mai 1904 à Montpellier (Hérault), mort le 5 mars 1987 à Montpellier ; ingénieur des Arts et Métiers, puis architecte ; militant socialiste de l'Hérault ; résistant, chef d'état-major régional des FFI ; conseiller général du canton de Ganges (1945-1949).

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur des Arts et Métiers, Raymond Chauliac exerça sa profession dans le Tarn puis dans l'Hérault. Après le Tarn, il s'installa à Montpellier, sa ville natale et adhéra à la SFIO dans les années 1920. Membre du PSDF néo-socialiste de Montpellier à sa constitution, il fut secrétaire fédéral des équipes techniques de cette organisation dès le 13 mai 1934. Il fut candidat du PSDF en 1934 dans le 2^e canton de Montpellier. En mai 1935, il fut élu conseiller municipal de la ville. Lors des cantonales de 1937, il fut candidat sur le 1^{er} canton du chef-lieu de l'Hérault. À la veille de la guerre, Raymond Chauliac était membre de la commission fédérale de propagande et secrétaire du groupe montpelliérain.

Après la défaite, cet ancien partisan des accords de Munich tenta de rejoindre Londres, sans succès. Officier de réserve, il s'engagea progressivement localement au sein du mouvement *Combat*. Sous le pseudonyme de « Chabert », il prit en charge l'organisation, fin 1942, de l'Armée Secrète. Il fut également membre des réseaux « Action » de la France combattante. Ses activités professionnelles l'amenant à effectuer de nombreux déplacements, en zone rurale notamment, il bénéficiait, de ce fait, d'une excellente couverture pour développer ses activités clandestines. En mai 1943, la police tomba par erreur sur une réunion de la Résistance. Raymond Chauliac passa quelques jours en prison avant d'être relâché. Pressenti pour prendre la direction de la R3, il préféra se consacrer, dans ce cadre territorial, à l'organisation de l'Armée Secrète dont il était le chef (dès l'été 1942, selon G. Bouladou) pour l'ensemble de la R3 (pseudonyme *Rivière*). Il proposa donc Gilbert de Chambrun* à ce poste. À la fin juin 1944, il devint chef d'état-major régional, avec le grade de lieutenant-colonel, des FFI. Proche de Francis Missa*, socialiste issu de *Libération*, responsable régional du Comité d'action socialiste et membre du directoire régional des MUR, il fut pressenti pour succéder à Gilbert de

Chambrun à la tête des FFI mais les FTP s'y opposèrent. Il semble avoir adhéré au CAS durant cette période.



Raymond Chauliac (1904-1985). Collection privée Jean-Claude Richard. Droits réservés

Son rôle militaire fut particulièrement important, à partir du débarquement de Normandie et plus encore dans la seconde quinzaine d'août 1944 lorsque les FFI harcelèrent les colonnes allemandes qui se repliaient du Sud Ouest vers la vallée du Rhône. Ce fut en sa qualité de chef d'état-major des FFI qu'il collabora avec le général Zeller pour former une armée nouvelle. Peu après la Libération, ses activités de chef d'état major régional des FFI, l'amènèrent à participer au processus d'intégration des éléments armés issus des maquis dans une armée régulière en voie de reconstitution, ainsi que le souhaitait le chef du GPRF. Il dut, à cet effet, vaincre les réticences de certains. Il effectua, dès septembre 1944, une délicate mission dans les Pyrénées-Orientales où les guérilleros espagnols avaient pris position sur la frontière et la contrôlaient de fait, en Cerdagne, tout particulièrement. Pour calmer l'ardeur des guérilleros de cette zone et les contrôler indirectement il fit confiance à l'un d'entre eux, Josep Mas i Tió* qu'il avait peut-être connu à Montpellier en 1941-1942, communiste catalan (du PSUC) en rupture de ban avec son parti, et le fit accéder au grade de commandant des FFI.

À la Libération, Chauliac adhéra au Parti socialiste SFIO et fut conseiller général du canton de Ganges, de septembre 1945 à mars 1949. En 1945, il avait été élu avec l'appui communiste sans concurrent (2 458 voix sur 4 926 inscrits). Dans ce canton marqué à droite, le choix de Raymond Chauliac était basé sur sa légitimité résistante et son catholicisme pratiquant. Au conseil général, il devint rapporteur du budget et vice-président du groupe socialiste. Ingénieur des Arts-et-Métiers, sa compétence « s'étend surtout aux problèmes techniques et financiers », selon le préfet qui le considérait comme « un ami personnel ». Vice-président du groupe socialiste au conseil général, il fut battu en 1949. Devancé par Coste-Floret et un communiste, il obtint 742 voix sur 3 752 exprimés et se retira en faveur de Louis Monna, indépendant de gauche, qui fut élu. À Montpellier, il obtint, aux municipales de 1945, deux fois plus de voix que ses colistiers socialistes.

Raymond Chauliac créa son propre cabinet d'ingénieur-conseil, bureau d'études spécialisé en assainissement, électrification, adduction d'eau. À ce titre, il travailla avec nombre de collectivités territoriales et de services déconcentrés de l'État.

Politiquement, Raymond Chauliac connut un seuil important dans sa carrière politique en 1949. Nettement devancé aux élections cantonales de Ganges, il se retira de la compétition à l'issue du 1^{er} tour. Lors du décès du sénateur Edouard Barthe*, la même année, Raymond Chauliac fut pressenti pour l'investiture, ce d'autant plus qu'il disposait de sympathies au sein du MRP et du RPF. Ce fut en fait Jean Périquier qui obtint l'investiture puis fut élu.

À Montpellier, la principale section du département, il fut, avec Albin Tixador* l'un des cadres dirigeants. Secrétaire adjoint de la section en 1951, il succéda à ce dernier en 1954. Présent sur les listes SFIO aux municipales de 1945, 1947, 1953, 1959 (2^e de liste), 1965, il fut conseiller municipal de 1947 à 1953. En 1958, devenu membre de la commission administrative fédérale, il fut le suppléant d'Henri Doladille*, candidat SFIO sur la circonscription de Montpellier – Lodève. En 1959, il démissionna de son poste de secrétaire de section, vraisemblablement parce qu'il exprimait des sympathies pour le PSA. Redevenu secrétaire en 1960, Raymond Chauillac, deux ans plus tard, avec le soutien de la section de Montpellier décida de remettre en cause les accords départementaux du « cartel du Non » et se présenta sur la circonscription de Montpellier-Lunel. Il ne réalisa que 13 % des voix. Durant les années 1960, Raymond Chauillac resta un leader de 1^{er} plan sur Montpellier mais n'arriva pas à obtenir de mandats et dut composer, dans le cadre de la FGDS avec les radicaux socialistes d'Étienne Poneillé. Il resta encore actif, participant au GAM. Progressivement, néanmoins, il fut marginalisé par l'émergence d'une nouvelle génération de militants, notamment Georges Frêche, tête de liste investie en 1971 et député en 1973.

Il devint administrateur de la Caisse d'Épargne, institution qu'il présida par la suite. Déjà membre de l'office HBM avant-guerre, il en devint vice-président puis président dans les années 1950. En tant qu'ancien cadre de la résistance et colonel de réserve d'aviation, il joua un rôle de premier plan dans les principales associations d'anciens combattants. Président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance, du Conseil départemental de la Résistance, il deviendra par la suite président de l'Union fédérale et de l'Union départementale des associations d'anciens combattants dans les années 1970.

SOURCES : Arch. Nat., F/1a/3228. F/1cII/270. F/1cII/277. F/1cII/310.. — Arch. départ. de l'Hérault , 9 M 400, 338 W 59 406 W 124, 376 W 64, 172 W 30, 3 M 1801, 506 W 328, 406 W 124, 356 W 13 et 14, 524 W 28, 524 W 46. — Arch. de l'OURS, Dossiers Hérault. *Bulletin intérieur*, n° 104. — Arch. de l'IHTP, 72 AJ 48, témoignages Lucien Roubaud. — Arch. privées de Josep Mas i Mas, fils de Josep Mas i Tió. — *Le Languedoc Socialiste*, 1934-1939. — Presse quotidienne héraultaise (*La Voix de la Patrie*, *Le Midi Libre*, *La Marseillaise du Languedoc*) au moment des élections cantonales et législatives. — Jacques-Augustin Bailly, *La libération confisquée. Le Languedoc 1944-45*, Paris, Albin Michel, 1993. — André Balent, « Del Ripollès a la Cerdanya, guerres i revolució : Josep Mas i Tió (1897-1946), militant i guerriller », *Annals del centre d'estudis comarcals del Ripollès*, Ripoll, 2005, pp. 81-98 et 98a à 98f. — Gérard Bouladou, *L'Hérault dans la résistance, 1940-1944*, Nîmes, Lacour, 1992. — Gilbert de Chambrun, *Journal d'un militaire d'occasion*, Avignon, Aubanel, 1982. — H. R. Kedward, *Naissance de la résistance dans la France de Vichy, Idées et motivations 1940-42*, Paris, Champ Vallon 1989. — André Souyris-Rolland (dir.), *Les forces françaises de l'Intérieur du Languedoc-Roussillon/Région R3 dans l'armée de la Libération*, Actes du colloque d'Histoire, Montpellier, 14 mars 1996, Arcueil, Public-Réalisations, 1997. — Entretien avec Josep Mas i Mas, Sant Pere de Torelló, 21 août 2004.

André Balent, Olivier Dedieu, Gilles Morin, Jean Sagnes.

*

VIELZEUF Aimé

Né aux Salles-du-Gardon le 24 avril 1922 ; mort à Nîmes (Gard) le 24 mai 2007 ; professeur , résistant, historien et écrivain

Aimé Vielzeuf est né aux Salles-du-Gardon le 24 avril 1922. Il descend d'une famille lozérienne protestante qui a compté parmi ses membres Pierre Vieljeu, de Nojaret, paroisse de Castagnoles condamné aux galères pour fait de religion en mai 1690. La famille a ensuite cédé à l'attraction du bassin minier. Le grand père d'Aimé Vielzeuf, mineur, est chassé de son emploi après la grève de 1896, son père, né en 1884 devient mineur de fond, puis est grièvement blessé à Verdun. Il sera membre de la première municipalité de gauche à La Grand' Combe, en 1924. Aimé Vielzeuf lui-même est marqué par le Front populaire, adhère à 14 ans aux jeunesses socialistes, s'enthousiasme pour l'Espagne républicaine. Influencé par Giono, il est alors pacifiste, mais aussi antifasciste. Après ses études primaires, Aimé Vielzeuf entre comme boursier au cours complémentaire de la Grand' Combe, est reçu à l'école normale de Nîmes (1939) puis passe par l'institut de formation professionnelle. En octobre 1942, il est nommé instituteur stagiaire à Notre Dame de la Rouvière, non loin de Valleraugue, mais est presque immédiatement appelé aux chantiers de jeunesse dans les

gorges de la Jonte (groupement 19 d'Aguessac - Meyrueis). Il est ensuite requis ensuite pour le STO qu'il ne peut éviter, malgré ses efforts. Il part le 27 juillet 1943 pour Vienne (ex -Autriche) où il travaille dans une usine Siemens. Le 17 février 1944, grâce à un faux certificat, il rentre en France pour une permission, ne repart pas en Autriche, épouse le 28 février 1944, Andrée Pourret, institutrice, née le 30 janvier 1923 et se fait embaucher à la mine en mars 1944. Il devient alors membre d'un sous-groupe de l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée), constitué à La Grand Combe sous la direction du capitaine Sirven et auquel « se rattachent en février 1944, des réfractaires, des « permissionnaires défaillants » du STO, souvent anciens membres des jeunesses socialistes à La Grand Combe » (*Ardente Cévenne*, p. 175). Ce groupe devait rejoindre un des maquis prévus par l'ORA dans l'Est du Gard, mais l'arrestation d'un dirigeant local de l'ORA le lieutenant Sailly, empêche ce mouvement. Le groupe rejoint alors le maquis FTPF à Champdomergue, Lozère. Devenu lieutenant Vasseur, A.Vielzeuf est adjoint au commandant de la 7204^e compagnie FTPF, plus tard 7206^e compagnie de la R2 FTPF Gard-Lozère. Après des quelques actions armées dans le Nord-Est d'Alès et la région de Saint-Ambroix, puis la Libération d'Alès, il s'engage pour la durée de la guerre et devient après la Libération, d'octobre 1944 à janvier 1946, chef du Service historique de la subdivision militaire de Nîmes. Il fut aussi à partir d'octobre 1945 le dernier « officier liquidateur des F.F.I. du Gard ». Démobilisé en janvier 1946, il reprend un poste d'instituteur puis professeur de collège à la Grand Combe et à Nîmes (collège du Mont Duplan, puis C.E.S Feuchères), où il enseigne les lettres et l'histoire. En 1965, il est choisi pour être correspondant gardois du comité d'Histoire de la deuxième guerre mondiale et le restera pendant quinze ans.

Peu après la fin de la guerre, il est amené à écrire avec René Maruéjol, chef de cabinet du préfet à la Libération, alors âgé de 46 ans, un premier ouvrage *Le Maquis Bir Hakeim*, qui paraît en 1947 et déclenche peut-être sa vocation de chroniqueur de la Résistance gardoise. Après le décès de R.Maruéjol en 1955, Aimé Vielzeuf poursuit cette tâche et publiera de nombreux ouvrages, pour la plupart consacrés à la Résistance gardoise, soit à compte d'auteur, soit chez divers éditeurs. Il anime par ailleurs le concours de la Résistance et de la déportation qui a lieu chaque année dans les établissements scolaires. Il s'efforce aussi, avec les organisations de résistants de promouvoir la création d'un Musée de la résistance dans le Gard, création encore en attente. Non membre d'un parti, il gardera toujours des sympathies de gauche et en 1995 figurera sur la liste d'union de la gauche, dirigée par A.Clary, pour les élections municipales.

Sa notoriété lui vaut de devenir correspondant de l'Académie de Nîmes en 1969, puis membre résidant de cette même Académie en 1973 (il devient membre honoraire en 2002). Par ailleurs, il est chroniqueur de 1978 à 1988 à la rubrique Arts et Spectacles du journal *Midi libre* (dont il fut administrateur) ainsi qu'à *Camariguo Magazine*. Il fut aussi membre de plusieurs jurys littéraires locaux.

L'œuvre historique et littéraire d'Aimé Vielzeuf est abondante. Elle comprend plusieurs sortes d'ouvrages. D'abord une série de chroniques de la Résistance gardoise -car A.Vielzeuf se disait, avec modestie, chroniqueur et non historien- écrites avec un très grand souci de rigueur dans la documentation et grâce à la confrontation de sources diverses : *Et la Cévenne s'embrasa* (1965), *On les appelait les Bandits* (1967), *Au temps des longues nuits* (1969), *Demain du sang noir* (1970), *Ardente Cévenne* (1973), *Compagnons de la Liberté* (1975), *Épopée en Cévenne* (1976), *Terreur en Cévenne* (1983), *Bloc notes 44 : Dans le Gard en attendant la liberté* (1994) ainsi que trois biographies de résistants, celles de Marceau (Marcel Bonnafoux) (1993) de Marceau Lapierre (1993) et de Charles Savert (1993). D'autres ouvrages ont un caractère plus synthétique et visent à donner un aperçu plus global de la résistance gardoise : *La résistance dans le Gard (1940-44)* (1979), *Quand le Gard résistait* (avec P. Mazier, 3 vol, 1996 à 1998), *Les lieux de mémoire de la Seconde guerre mondiale dans le département du Gard* (avec J. Castan, 1982). Enfin une troisième série d'ouvrages portent sur d'autres sujets gardois, principalement cévenols, *Ladrecht, pour vivre ici* (1985), *Hier en Cévenne* (1988), *La Grand' Combe en Cévenne, jadis canton des gueules noires* (avec C. Paczkowski, 1989), *La Grand' Combe en Cévenne, mines et mineurs du canton, hier, aujourd'hui, demain* (avec C. Paczkowski et J.Vigne, 1991), *Conteurs et poètes cévenols d'aujourd'hui* (t. I 1981, t. II 1987), *La corrida politique et populaire dans le Gard* (entretiens avec H. Gaillard, 1990). Avec R. Évrard, A. Vielzeuf s'est également essayé au roman : *Comme le scorpion sous la lauze* (1981).

A.Vielzeuf est décédé à Nîmes, le 24 mai 2007.

SOURCES : Archives privées, *Brève note sur ma participation à la résistance*, 10 p. (lettre à R.Bourderon, 15 juillet 1973), journal d'un maquisard 33 p. dactylographiées (Fonds R.Bourderon). — *Aimé Vielzeuf (1922-*

2007) « Vasseur » *Itinéraire d'un résistant, Historien, chroniqueur de la Résistance cévenole* par C.Émerique, F.Chirat, F.Sugier, CDROM de la résistance dans le Gard, (en préparation). — *Auteurs et traducteurs en Languedoc-Roussillon*, Centre régional des lettres juin 2001, p 328-329. — *Bulletin trimestriel des Séances de l'Académie de Nîmes* 3^e et 4^e trimestres 1973, p. 148-152 (réception par le professeur Brunel). — *Bulletin trimestriel des séances de l'Académie de Nîmes*, année 2004, (éloge d'A.Vielzeuf par M.Bernard Mounier), p. 12-21. — A.Vielzeuf, *Ardente Cévenne*, 1973, p. 171 à 175 et 309. — F.Marcot (dir.) *Dictionnaire historique de la résistance*, Laffont, 2007, 1187 p, [p. 1072-1074]. — René Maruejol et Aimé Vielzeuf, *Le maquis Bir Hakeim*, notamment la préface d'Yves Doumergue (1947). — P.Mazier, Aimé Vielzeuf, *La Cévenne est en lui*, Nîmes, Lacour, 2000, 120 p. — *Calade*, février 1984, n° 46 (C.Liger). — *La Marseillaise*, 7 juillet 1996, 1^{er} juin 2007 (Marie-Jo Latorre). — *Midi libre*, 19 juillet 1996, 1^{er} octobre 1997 et 30 mai 2007 (article non signé). — État civil Nîmes (décès). — Renseignements communiqués par Christiane Lassalle, Jacqueline Vigne, F. Chirat, C. Émerique, Armand Cosson, Patrick Vazeilles.

Raymond HUARD



Nîmes, le 28 mai 1994, cour du Musée archéologique, vernissage de l'exposition commémorant le 50^e anniversaire de la Libération de la ville. Aimé Vielzeuf est au micro. De gauche à droite : Daniel J. Valade, adjoint à la culture ; Pierre Mazier, ancien résistant ; Jean Bousquet Cacharel, maire de Nîmes (1983-1995). La personne à l'arrière plan, derrière A.V., n'est pas identifiée. *Archives communales de Nîmes*

LECTURES CHOISIES : _____

Josep Maria SOLÉ SABATÉ, Joan VILLAROYA, dir., *Breu història de la guerra civil a Catalunya*, Barcelone, Edicions 62, 2005, 894 p.

Malgré son titre, ce livre est loin d'être un *digest* remarquable par sa brièveté. En dépit —ou plutôt à cause— de son poids, il parvient à dresser de manière suggestive le bilan de toutes les avancées de l'historiographie concernant la Guerre Civile de 1936-1939 en Catalogne. Ce volume fait honneur à l'édition en langue catalane.

Depuis le retour de la démocratie, après la transition post franquiste, le consensus politique qui s'était imposé était fondé sur l'oubli des tragiques événements qui, il y a 70 ans, ensanglantèrent la Péninsule tout en interrompant —ceci est sans doute plus vrai pour la Catalogne que pour les autres régions de l'Espagne, étant donné ses spécificités socio-économiques et, surtout, politiques et culturelles— un processus qui avait permis, depuis l'instauration de la Seconde République en 1931, à un territoire ayant accédé à l'autonomie, d'affirmer avec force sa vocation *nationale* en développant une culture propre véhiculée par une langue, le catalan, dont l'usage public était en train de se "normaliser". Cette revendication nationale, portée par les classes moyennes et une partie significative de la classe ouvrière, confluaient alors avec celle du progrès social. Elle suscita la réprobation haineuse des promoteurs du *pronunciamiento* du 18 juillet 1936 qui virent en elle une menace pour l'intégrité de "leur" *España eterna*. Le mouvement ouvrier était puissamment organisé dans une Catalogne métamorphosée par les deux industrialisations successives. Ses formes d'organisation étaient, on le sait, souvent originales. Les classes moyennes, également, étaient partie prenante de mouvements politiques ou syndicaux bien insérés dans le tissu social.

L'oubli programmé des événements de la Guerre civile, à la fin des années 1970, a occulté aussi, pour les jeunes générations, la période foisonnante, pour la Catalogne au moins, des années de la Seconde République, antérieures au déclenchement de la guerre.

Durant les années 1980-1990 où l'on cultivait volontiers l'amnésie, les historiens ne chômèrent pas, ouvrant de nouvelles pistes de recherche, posant les jalons de problématiques inédites. La "micro histoire" ouvrit des perspectives fécondes, permettant une approche plus fine et nuancée des événements¹. Les Catalans en particulier², et pas seulement les historiens issus des nouvelles générations du post franquisme, firent, dans l'ombre, un remarquable travail.

Depuis quelques années, en effet, en Catalogne, mais aussi ailleurs en Espagne, les tragiques événements des années 1930, suscitent un regain d'intérêt dans la société civile. La génération des petits-enfants "veut savoir". La société civile éprouve le besoin de faire cette introspection qui revient sur un passé douloureux. Le travail de "mémoire" des citoyens se met à l'œuvre. Le "devoir de mémoire" rencontre l'Histoire sans se confondre avec elle. L'ouverture des fosses communes, des charniers, qui jalonnèrent la progression des forces franquistes fut, ces dernières années, la manifestation la plus spectaculaire de la sensibilisation d'importants secteurs d'une société civile taraboussée par le souvenir des années 1936-1939. Plus récemment, on commence à réhabiliter des "lieux de mémoire". Ainsi, le théâtre de la bataille la plus dure et la plus meurtrière de la guerre —la bataille de l'Èbre, de juillet à novembre 1938— se trouve en Catalogne. Les sites de cette bataille commencent à être réhabilités. Un musée "éclaté" est en cours de réalisation : à cette entreprise, collabore un jeune historien, David Tormo³, natif de Vilalba dels Arcs, un des villages du champ de bataille, mais aussi

¹ Deux exemples parmi tant d'autres : un ouvrage rassemblant des études historiques inédites, Jordi PIQUÉ PADRÓ, Josep SÀNCHEZ CERVELLÓ (coord.), *Guerra civil a les comarques tarragonines*, Tarragone, Publicacions del Cercle d'estudis històrics i socials « Guillem Oliver » del Camp de Tarragona, 1999, 355 p. ; une revue locale (Haut Urgell, Berguedà, Cerdagne) de grande qualité, présentant un numéro thématique consacré à la Guerre Civile et à son impact : "Dossier el temps de la guerra", *Cadí Pedraforca*, 2, 2007.

Par ailleurs, en ce qui concerne la province de Gérone, il convient de mentionner les nombreuses études, articles et livres de Josep Clara (collaborateur, aussi, du présent ouvrage) consacrés à la guerre civile et à la période franquiste.

² Mais aussi des étrangers comme le Français François Godicheau (qui signe des collaborations dans le présent ouvrage), auteur de *La Guerre d'Espagne, république et révolution en Catalogne*, Paris, Odile Jacob, 2004, 260 p., ou l'Anglais Paul Preston connu pour avoir renouvelé l'historiographie de la Guerre Civile, lui aussi signataire d'une contribution dans le volume dirigé par Solé Sabaté et Villaroya.

³ Il signe plusieurs articles du présent ouvrage. Il guida, une journée durant, notre visite des lieux en juillet 2006.

théâtre d'affrontements sanglants qui, en juillet 1936, mirent aux prises des villageois des deux bords peu après le commencement de la guerre.

En France aussi, nous avons connu (et nous connaissons toujours) cette rencontre entre mémoire et Histoire, en particulier lorsque furent levés les tabous qui occultaient l'approche de la période du régime de Vichy, de la Guerre d'Algérie, du passé colonial de la France... Mais elle n'a pas toujours empêché, dans les deux cas, la résurgence d'une instrumentalisation et d'une simplification de l'Histoire à des fins partisans.

En Catalogne, ce livre a permis de répondre à cette demande sociale. Il a offert aux historiens l'occasion de faire un bilan distancié des années de recherches dont certaines étaient trop souvent restées confidentielles.

Ce volume s'intéresse, certes, aux causes du conflit ; il reprend, affine et commente le récit des opérations militaires. Mais son approche novatrice permet le décompte minutieux des victimes, le recensement exhaustif des bombardements aériens (la Catalogne fut particulièrement visée et meurtrie par les attaques aériennes franquistes, allemandes et italiennes). Le bilan des répressions perpétrées par les deux camps est également abordé sans complaisance. Elles ne sont pas renvoyées dos-à-dos. Leur dissymétrie est mise en évidence. Dans le camp républicain, les meurtres furent surtout le fait d'« incontrôlés » mettant à profit la confusion résultant de la révolution politique et sociale qui éclata après l'échec, local, du coup d'État. Dès qu'elles le purent, les autorités républicaines, ici, en premier lieu la *Generalitat*, s'efforcèrent de rétablir l'état de droit et finirent par réussir dans cette entreprise. Cela n'exonère pas certains secteurs du camp républicain, en particulier les communistes du PSUC, de plus en plus influents, appuyés par les services secrets de l'URSS, pays qui fournissait l'aide la plus consistante. Radicalisés dans leur stalinisme et encouragés par leurs mentors du PCE et du PCUS¹, ils ne résistèrent pas à la tentation de mettre en place des structures répressives. À cet égard, la "guerre civile" interne au camp républicain culmina en Catalogne en mai 1937. Le POUM², accusé de "trotskisme", fut mis hors la loi, ses militants poursuivis et emprisonnés, et son principal dirigeant, Andreu Nin, assassiné. L'alliance stratégique entre le président socialiste du Conseil, Negrín, et les communistes marqua un net infléchissement autoritaire et centraliste, en particulier au détriment de la *Generalitat*, surtout après que le gouvernement central eut quitté Valence pour s'installer à Barcelone. Mais, dans le camp républicain, nombreux furent ceux — socialistes opposés à Negrín, catalanistes de l'ERC³, cénétistes, nationalistes basques repliés à Barcelone — qui par leurs prises de position et leurs actes freinèrent cette dérive autoritaire qui, somme toute, dans les circonstances que l'on sait, demeura contenue. Les auteurs du volume ne cachent pas les exactions du camp républicain, une fois de plus, surtout mais pas toujours, le fait d'« incontrôlés » et non des institutions. Au début du conflit, alors que les représentants de l'Église et les sympathisants de droite, réels ou supposés, étaient menacés et souvent exécutés sans jugement, les autorités légales — la *Generalitat* pour l'essentiel — firent tout pour sauver des vies d'ecclésiastiques ou de bourgeois engagés à droite, leur offrant des sauf-conduits pour aller en France ou... en Italie, depuis un navire ancré dans le port de Barcelone. Ses services s'efforcèrent de protéger le patrimoine artistique et culturel victime de fureurs iconoclastes anticléricales, spontanées ou incontrôlées.

Du côté franquiste, par contre, la répression fut avant tout méthodique, planifiée et institutionnelle. La Catalogne en fut la victime, d'abord dans ses franges occidentales tombées sous la coupe franquiste après l'effondrement du front d'Aragon au printemps de 1938. Des charniers furent retrouvés dans la région pyrénéenne du Pallars Sobirà. Ils jalonnent la vallée de la Noguera Pallaresa, le long de laquelle se stabilisa le front pendant près d'une année. Les victimes : des villageois montagnards souvent peu politisés, "coupables" dans le "pire des cas", de ne s'être pas opposés aux autorités républicaines et d'avoir participé au fonctionnement des institutions légales, municipales en premier lieu. Cette terreur institutionnelle continua, démultipliée, quand les franquistes conquirent la

¹ Rappelons que le PSUC, *section catalane de l'Internationale communiste*, indépendante du PCE, fut fondé peu après le déclenchement de la guerre par la fusion de quatre partis, issus du communisme, de la social-démocratie et du catalanisme ouvrier.

² Parti ouvrier d'unification marxiste, formé des communistes dissidents, opposés à la politique de Staline, implanté pour l'essentiel en Catalogne.

³ *Esquerra republicana de Catalunya* (Gauche républicaine de Catalogne), grand parti de centre gauche regroupant plusieurs courants. Il domina la politique catalane jusqu'en 1936 et fournit à la *Generalitat* (1931-1939) ses deux présidents, Francesc Macià et Lluís Companys.

Catalogne en janvier et février 1939. Elle se poursuivit, implacable, de longues années après la victoire des insurgés rebelles.

L'ouvrage dirigé par J.-M. Solé Sabaté et Joan Villaroya fait le point sur des aspects longtemps négligés du conflit. La guerre ne met pas un terme à l'expression de la société civile. La vie de l'arrière garde catalane est étudiée en détail, dans ses aspects les plus divers. Les rédacteurs se sont efforcés de ne point donner une vision trop exclusivement barcelonaise et se sont constamment efforcés d'éclairer le lecteur par une vision plus nuancée puisqu'elle s'efforce de montrer comment les événements se sont déroulés et furent perçus aux quatre coins de la Catalogne, celle des villes, grandes et petites, celle du monde rural, du delta de l'Èbre aux Pyrénées. Sont abordés : les bombardements, l'afflux de réfugiés qui gonflent la population catalane et aggravent les problèmes de ravitaillement, les problèmes de la santé et de l'éducation, ceux de la culture et du sport, aussi. En ce qui concerne ce dernier aspect, les rédacteurs évoquent aussi bien le foisonnement enthousiaste des premiers mois de la révolution, que la farouche volonté de maintenir, coûte que coûte, une vie culturelle "normale" alors que les menaces se précisaient. Cet aspect était particulièrement important —et angoissant— pour les Catalans qui savaient la haine de leurs adversaires à l'égard de leur culture et de leur langue qu'ils s'étaient jurés d'éradiquer. Le problème de l'économie et sa gestion sont également abordés. Si les paysans catalans furent dans leur majorité hostiles aux collectivisations préconisées par les militants de la CNT¹ et de la FAI² (ils surent s'y opposer avec l'aide du PSUC et de l'ERC et de leurs propres organisations comme les *Rabassaires*), l'industrie collectivisée au début de la guerre, et gérée par les salariés fut particulièrement efficace. Cette industrie collectivisée fut capable de reconvertir l'économie en créant de toutes pièces une industrie d'armement alors que la Catalogne en était dépourvue. Quand les patrons récupérèrent leurs biens, après la victoire franquiste, ils n'eurent pas à se plaindre des effets de l'exercice de l'autogestion ouvrière dans des circonstances particulièrement difficiles.

D'autres aspects peu connus sont évoqués : le maintien, résiduel mais significatif, du culte catholique à Barcelone, les relations entre la *Generalitat* et la République d'une part, et le Vatican d'autre part ; les aspects diplomatiques peu connus du conflit ; les "complots" sans lendemain des nationalistes catalans radicaux afin de proclamer l'indépendance de la Catalogne et de la sortir d'un conflit meurtrier ; l'attitude des Catalans favorables au soulèvement militaire, leur passage dans la zone "nationale" via la France et Irun, leur participation à la guerre ou leur exil, souvent doré, en France ou ailleurs en Europe.

Enfin sont abordés succinctement les problèmes de l'exil et des camps qui attendaient les réfugiés en France. Une conclusion permet de tirer un bilan particulièrement désastreux pour la Catalogne dont la société civile mettra de nombreuses années pour tenter de reconstruire ce que le conflit avait détruit, en "désintégrant" un état de droit et des institutions spécifiques difficilement mis en place.

Ce riche volume est fort dense, sans aucune illustration. Les directeurs de l'ouvrage ont fait le choix de faire l'impasse sur les notes infrapaginales. Par contre la bibliographie, pratiquement exhaustive, le complète opportunément. Au total, l'ouvrage comprend quatre grandes parties ("Le soulèvement militaire et les premiers mois de la guerre", "Une révolution en pleine guerre", "La Catalogne centre névralgique de la Guerre", "La déroute, l'occupation militaire et l'exil"), subdivisées en 67 chapitres (regroupant plusieurs articles signés par 51 auteurs³) qui abordent les aspects généraux ou particuliers que nous avons évoqués précédemment, sans prétendre rendre compte de tous les aspects traités.

En fin de compte, une somme qui présente une vision renouvelée de la guerre civile de 1936-1939 en Catalogne. Un ouvrage indispensable qui éclaire son histoire dans un XX^e siècle qu'elle partage en deux versants, un avant et un après.

André BALENT

Marie-Louise GOERGEN (dir.) avec Éric BELOUET, *Cheminots engagés, 9500 biographies en mémoire XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2007, 54 p. + cdérom inclus

¹ Confédération nationale du Travail, fondée en 1911.

² Fédération anarchiste ibérique.

³ Nous nous sommes volontairement abstenu de les citer, pour la plupart d'entre eux. Qu'ils nous le pardonnent. Leur mérite demeure entier.

Autour du *Dictionnaire du mouvement ouvrier, mouvement social 1940-1968* (en cours de publication) qui succède au *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (quatre parties, 1789-1939), se sont greffés des dictionnaires thématiques comme *Les Gaziers électriciens* (dir. Michel Dreyfus).

Ce volume, accompagné d'un cédérom, s'inscrit dans cette lignée.

Il était tentant, en effet, de pouvoir rassembler les notices d'hommes et de femmes engagés appartenant à une profession dont la cohésion, l'unité et la combativité ont été remarquables, en dépit de la diversité des métiers, du fait de la structure même de l'activité qui implique organisation rigoureuse et solidarité pour assurer la continuité, dans l'espace et dans le temps, d'entreprises complexes. Ce qui a également contribué à affirmer la cohésion des « sociétés cheminotes », ce furent les statuts professionnels accordés par les compagnies dès le XIX^e siècle et qui furent consolidés après la nationalisation de 1937 qui permit la constitution de la SNCF, issue de la fusion, sous l'égide de l'État, des grands réseaux privés. Enfin, la solidarité, consubstantielle à la pratique même de l'activité professionnelle, a trouvé un prolongement dans les grandes mobilisations sociales qui ponctuèrent l'histoire sociale des salariés des chemins de fer. Des grandes grèves durement réprimées comme celle de 1920, stimulèrent encore une profession qui sut bâtir de grandes organisations syndicales souvent très combattives. Les cheminots furent et sont encore une des professions les plus syndicalisées en France. Aujourd'hui, le regain de faveur pour le libéralisme remet en cause des acquis qui semblaient définitifs. Il questionne aussi des organisations syndicales héritières d'un riche passé de luttes. Le mérite de cet ouvrage est précisément de faire un bilan de cette riche histoire sociale.

L'ouvrage est composé de deux parties, un livre d'accompagnement et un cédérom.

Le premier, clair et dense est l'introduction indispensable à la consultation et au bon usage du second. La longue introduction de Marie-Louise Goergen, coordinatrice de l'ouvrage, permet de faire le point sur l'histoire du syndicalisme cheminot et de ses prolongements politiques. Bien entendu, la substance de ces organisations ce sont les hommes et les femmes qui sont ensuite biographiés dans le cédérom. Celui-ci est ensuite présenté en même temps que sont données et décrites les clés d'accès, accompagnées, pour terminer d'une courte « bibliographie sélective ».

Le cédérom, réalisé par Éric Belouet, rassemble 9601 notices biographiques rédigées par 170 auteurs et 600 photographies. Ces biographies ont été pour beaucoup d'entre elles déjà publiées dans le *DBMOF*. Rassemblées dans un même ouvrage, ces notices de *cheminots engagés*, c'est à dire forcément militants, forment un riche corpus qui les remet en perspective et constituent un fonds documentaire indispensable à l'étude du monde des chemins de fer. Trois groupes de militants sont plus particulièrement mis en évidence : les révoqués pour faits de grèves à des périodes différentes (657 notices) ; les femmes (136 notices : elles furent longtemps minoritaires et au second plan dans une profession fortement masculine) ; morts pendant la Seconde Guerre mondiale du fait de leur activité militante (224 notices). La grande majorité des textes d'accompagnement sont autant de denses et précises contributions de Georges Ribeill, historien et sociologue, qui traitent des aspects les plus divers de l'organisation, de la vie et de l'histoire de la société cheminote française, depuis les conventions collectives, les statuts professionnels, l'impact de la LOTI (loi d'orientation des transports intérieurs) de 1982, les syndicats et les mutuelles, jusqu'à l'histoire des compagnies qui ont précédé la SNCF. S'y rajoute une contribution de Christiane Bedon sur le Comité central d'entreprise et une étude signée par Françoise Olivier-Utard, Pierre Schill (par ailleurs adhérent de notre association) et Léon Strauss sur « Les particularités de l'ancien réseau d'Alsace et de Lorraine ».

Le cédérom est accompagné d'instruments de travail indispensables: une chronologie, une liste des sigles et une bibliographie plus complète que celle du livret d'accompagnement.

En résumé cet indispensable ouvrage de référence indique une voie à suivre qui ne demande qu'à être imitée. Il servira, à n'en point douter de support, non seulement à de précieuses connaissances indispensables à la construction du savoir historique, mais également à une mémoire sociale qui doit être transmise.

André BALENT

*

Jean LENOBLE, *Le parti socialiste dans l'Aude, De la Libération à la fin du XX^e siècle, Tome 2 : Des débuts de la V^e République aux lendemains du congrès d'Epainay, 1958 – 1973, Villelongue d'Aude, Atelier du Gué, Fédération socialiste de l'Aude, 2007, 20 euros.*

Après son premier tome couvrant la IV^e République, Jean Lenoble vient de publier son deuxième volet de l'histoire de la fédération socialiste de l'Aude. Cette période est quelque part « l'âge d'or » de la SFIO audoise qui voit deux de ses principaux leaders, Antoine Courrière et surtout Georges Guille, jouer un rôle de premier plan au sein du parti, le premier en tant que président du groupe socialiste au Sénat, le second en tant que membre du comité directeur. C'est aussi celle d'une domination politique et institutionnelle sans partage sur le département jusqu'aux débuts des années 1970.

Pour restituer cette histoire, Jean Lenoble a choisi un plan chronologique, articulé autour des différents scrutins locaux et nationaux et les principaux congrès du parti. Pour résumer cette histoire, nous commencerons par la question électorale. L'Aude est considérée, tout au long de cette période, comme l'un des principaux bastions socialistes du Midi. Plus de la moitié des maires se revendique du PS, il en est de même des conseillers généraux et des parlementaires. Avec les figures tutélaires de Georges Guille, Antoine Courrière, Francis Vals, pour n'en citer que quelques uns, la fédération connaît un pouvoir sans partage.

Puissant dans le monde rural et viticole, détenteur des principales villes, le PS se caractérise par une hégémonie complète sur la gauche non communiste. Cette position est d'abord liée au positionnement des radicaux locaux qui progressivement basculent vers la droite alors que le PSA puis le PSU restent, à de rares exceptions près, faiblement implantés dans le département. Il en sera de même de la convention des institutions républicaines qui ne dépassera jamais le cap d'un groupe d'une dizaine d'adhérents. Ceci étant, l'autre principale caractéristique de cette période est la poussée de la droite qui reste certes minoritaire mais connaît une progression remarquable, enlevant même des sièges lors des élections législatives de 1958 et 1968. C'est dans la partie nord du département que cette présence est la plus visible.

Le repositionnement du centre et du centre gauche vers la droite va redéfinir les contours des alliances politiques de la SFIO qui, dans certaines communes, notamment Carcassonne, se lancera dans une union de la gauche avant l'heure. Ceci est loin d'être néanmoins généralisé puisque le PC, dans de nombreux autres cas, fait figure de principal adversaire. À Narbonne, par exemple, le PS refusera toute alliance. La position intransigeante de nombreux socialistes n'en est pas moins risquée. La perte de Narbonne, citadelle du socialisme depuis 80 ans, en 1971, illustre cette situation, à une époque où l'union de la gauche l'emporte au 1^{er} tour à Carcassonne. De même, le parti va perdre Castelnaudary au profit des gaullistes. Ces déconvenues ne doivent pas masquer que le département reste durant cette période un territoire viscéralement à gauche, notamment durant les référendums de la période considérée.

Cette période se caractérise aussi par le débat récurrent au sein de la SFIO sur la question des alliances et la refondation du parti. De la FGDS au nouveau parti socialiste issu d'Epainay, différents modèles d'alliances et de regroupements font structurer les débats au sein des congrès du parti. La fédération audoise, sous l'égide de Georges Guille, va être le fer de lance de la défense des valeurs traditionnelles de la SFIO et s'opposer à des modèles politiques ne préservant pas ces dernières ou trop intégratifs. Les tentatives de Gaston Defferre puis de François Mitterrand vont rencontrer l'hostilité d'une fédération qui, durant quelques mois, en 1969, rejettera l'entrée dans le nouveau parti socialiste. Au-delà du poids de Georges Guille qui fera pencher la fédération dans la minorité, il faut y voir aussi la force d'un parti qui, fait rare en France, regroupe environ 1% de la population départementale et qui maintiendra son potentiel militant, entre 2500 et 3100 militants. Fondamentalement, la fédération va se positionner contre François Mitterrand, assurant à Guy Mollet une large majorité lors du congrès d'Epainay. Georges Guille ira lui plus loin puisqu'il refusera le nouveau parti, rejetant les conditions de la fusion et la victoire de François Mitterrand. Ceci étant dit, la fédération, menée par Antoine Courrière, va opérer un virage et accepter progressivement la nouvelle direction.

Enfin, cette période est aussi d'une relève générationnelle. Les élus issus de la Libération sont progressivement remplacés par de nouvelles générations qui vont diriger le parti jusqu'aux années

1990 voire au-delà. Au-delà des héritiers (les Courrière, Courteau, ...), ce sont Robert Capdeville, Joseph Vidal et Cambolive, Marcel Raynaud pour n'en citer que quelques uns qui émergent et vont progressivement assurer la direction de la fédération qui va se ranger dans le camp du Mitterrandisme. Cette relève du personnel ne change pas néanmoins les pratiques. Caractérisée par le cumul des fonctions partisans et électives, la fédération reste sous le pilotage de ces élus, notamment ceux du département. Ceci étant, elle maintient aussi un potentiel militant important, ce qui en fait une fédération atypique dans le Midi.

L'ouvrage de Jean Lenoble est à conseiller à tous ceux qui désirent approfondir leur connaissance de la gauche méridionale. Sa principale richesse est l'analyse électorale que la profusion de tableaux et cartes rend très accessible. De même, un dépouillement de la presse locale, notamment partisane, permet de restituer les principaux débats au sein du parti. Malgré tout, on doit constater quelques lacunes. La première est l'absence de référence systématique des sources. Il manque, par exemple, un récapitulatif des cotes des archives départementales de l'Aude. Par ailleurs, l'index est parfois incomplet, n'intégrant pas forcément le contenu des tableaux. Au-delà, ce qui est dommage c'est l'absence d'explication de cette domination et de ce mode de fonctionnement fédéral. Qu'est-ce qui explique ce succès du socialisme et cette absence d'alternative politique ? Il resterait à rentrer dans l'analyse des contextes sociaux et économiques locaux pour mesurer cet ancrage de la SFIO qui fait qu'aujourd'hui encore l'Aude reste un bastion du socialisme méridional. L'auteur a néanmoins posé des bases de travail solides. Elles permettent d'aborder plus aisément ces nouvelles questions pour avoir une vision plus globale de l'implantation de la SFIO dans le département. Pour tout dire, nous attendons avec impatience le tome 3. Nous tenons, par ailleurs, à féliciter la fédération de l'Aude, la seule du Languedoc-Roussillon à avoir suivi ce type d'initiative, qui a soutenu l'auteur et joué le jeu de la transparence historique.

Olivier DEDIEU

*
* *

NOTES DE RECHERCHES :

LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES LÉGISLATIVES DE 1962 DANS LE GARD (1^e Partie)

La guerre d'Algérie qui se déroula entre 1954 et 1962, est un des champs de la recherche dont l'historiographie a été la plus bouleversée au cours des dix dernières années. Ce bouleversement tient autant à des facteurs extérieurs à la recherche qu'à de nouvelles problématiques qui se proposent d'appréhender ce conflit dans toute sa complexité. Les facteurs externes sont avant tout générationnels. Une nouvelle génération de chercheurs est arrivée sur ce chantier au moment où des archives devenaient accessibles, publiques bien sûr, mais aussi privées. Cet effet générationnel est peut-être plus marquant chez les petits-enfants des acteurs de cette guerre, ceux que l'on appelle la troisième génération, qui questionnent, interrogent et cherchent à comprendre une histoire qui a longtemps oscillé entre le silence des uns (celui des appelés par exemple) et la parole des autres, porteurs de mémoires particulières, revendicatives ou identitaires. Ces mémoires, celles des harkis ou encore des rapatriés, ressurgissent précisément avec force aujourd'hui et témoignent au-delà des manifestations médiatiques, d'une pressante demande d'histoire. Quant aux problématiques, ce sont celles qui ont renouvelé d'une manière générale l'histoire des conflits et l'approche de la guerre :

approches sociales et culturelles, étude des dynamiques et des processus de répression, complexité des prises de décision¹. Il n'empêche, le théâtre algérien du conflit reste le mieux connu. Et si la métropole a cessé d'être considérée comme une simple base arrière de la guerre, une constatation s'impose, l'histoire de la guerre d'Algérie en métropole se réduit le plus souvent à l'histoire de la guerre à Paris. À l'évidence, une connaissance plus fine de la façon dont elle a été perçue et vécue dans le reste du territoire métropolitain constitue un champ qui reste largement à défricher².

À cet égard, le département du Gard, comme la plupart des départements méridionaux, constitue un terrain de recherche tout à fait riche en ce sens qu'il réunit un ensemble de facteurs qui dès 1955 font entrer la guerre dans le vécu, les actions ou les préoccupations de sa population.

Un département en fin de guerre d'Algérie

Le premier de ces facteurs tient à l'importance de la main d'œuvre nord-africaine. Une soixantaine d'entreprises embauche des Algériens dans le bâtiment, dans la plaine viticole et sur le chantier de Marcoule. Mais les plus nombreux travaillent dans les bassins miniers d'Alès et de La Grand' Combe où ils sont près de 1 300 en 1954 sur un total d'environ 15 000 mineurs, largement encadrés par la C.G.T. Bernard Deschamps a montré l'importance non négligeable qu'y exerce, à la veille de la Toussaint 1954, le MTLD de Messali Hadj. Par contre, le MNA fondé par la suite par le même Messali n'a jamais semble-t-il, recueilli d'audience significative. Inversement, le FLN paraît avoir véritablement monopolisé l'encadrement des mineurs algériens. Les premiers groupes sont identifiés dès l'automne 1955 et l'organisation politico-administrative se met en place au cours de l'année 1956. La grande grève de huit jours que le FLN organise du 28 janvier au 5 février 1957, est suivie par plus de 90 % des 1 300 mineurs algériens du bassin minier des Cévennes³. La place majeure du FLN pour les Algériens au moins au nord du département, comme la place majeure du FLN du Gard dans la Fédération de France du FLN, mobilisent en permanence les forces de police, la gendarmerie, les Renseignements généraux, le préfet, les services judiciaires, les CRS.

Le deuxième facteur tient à la décision prise par le ministre de l'Intérieur le 17 avril 1958, de créer à Saint-Maurice l'Ardoise, sur la commune de Saint-Laurent-les-Arbres près de Laudun, dans la partie rhodanienne du département, un Camp d'assignation à résidence surveillée (C.A.R.S.) destiné à recevoir des internés FLN et MNA. Comme trois autres camps en France, Vadenay dans la Marne, Thol dans l'Ain et surtout le camp du Larzac, Saint-Maurice traduit une volonté d'étendre à la métropole les moyens d'action dont les services de police disposent en Algérie dans le cadre des « pouvoirs spéciaux ». Votés en 1956 pour l'Algérie, ils sont effectivement étendus à la métropole par la loi du 26 juillet 1957. C'est le

¹ Je renvoie au travail collectif en forme d'état des lieux dirigé par Mohammed HARBI et Benjamin STORA, *La guerre d'Algérie. 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004, 728 pages. Et pour une approche historiographique, Raphaëlle BRANCHE, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, éditions du Seuil, collection Points, 2005, 450 pages.

² L'objectif du programme de recherche lancé par l'Institut d'Histoire du Temps Présent (I.H.T.P.) et son réseau de correspondants départementaux sous la direction de Sylvie THÉNAULT et Raphaëlle BRANCHE, était précisément de « réévaluer le rôle de l'espace métropolitain dans la guerre d'Algérie » en « cernant le vécu et la connaissance de la guerre en métropole à partir d'une approche locale de la guerre d'Algérie ». Le colloque qui s'est tenu le 2 juin 2007 dans l'amphithéâtre du Centre d'histoire sociale du XXe siècle, à Paris, a mis fin à ce programme en attendant publication. Mais le texte du projet de recherche est disponible sur le site de l'I.H.T.P. (http://www.ihtp.cnrs.fr/recherche/guerre_alg_metropole.html).

³ Bernard DESCHAMPS, *Le fichier Z, Essai d'histoire du FLN algérien dans le Gard (1954-1962)*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2004.

système de l'internement administratif qui permet de regrouper dans des camps à la suite d'une décision judiciaire, des personnes pouvant présenter un danger pour la sécurité de l'État. L'obstacle judiciaire est levé dès 1958 par le général de Gaulle qui, par l'ordonnance du 7 octobre, permet aux préfets et au ministre de l'Intérieur de signer des arrêtés d'assignation à résidence sans en référer à la justice¹. Saint-Maurice avec une capacité d'accueil d'environ 800 personnes, voit ainsi passer de 1958 à décembre 1961 plusieurs milliers de nationalistes algériens. Mais en cette année 1962, les Gardois associent le camp de Saint-Maurice l'Ardoise à l'OAS². En effet, du 12 janvier au 14 juillet 1962, des activistes et sympathisants de l'OAS y sont internés également en dehors de tout cadre judiciaire, en vertu de la décision présidentielle du 24 avril 1961³. Le camp de Saint-Maurice pendant ces six premiers mois de l'année 1962 occupe régulièrement l'attention des journaux, de la gendarmerie et du préfet. Cela tient à certaines des personnalités qui y sont assignées, comme l'ancien commissaire Jean Dides, à l'époque conseiller municipal de Paris, mais surtout une des figures de proue de l'extrême droite depuis le début des années cinquante. Il faudrait également parler de Jean-René Souètre, officier déserteur ayant créé en février 1961 un maquis activiste dans l'arrière-pays de Mostaganem et dont le mariage le 20 janvier 1962, dans l'enceinte du camp en présence du commandant-adjoint de la IXe Région militaire, le général Clément, fait d'autant plus scandale que *Paris Match* en publie le reportage⁴. Les autres sont des activistes d'Alger ou de Constantine, des militants de Jeune Nation, etc. Tous ont en commun de n'avoir pas été condamnés par la justice ou alors, c'est le cas le plus fréquent, d'avoir écopé de peines avec sursis, ou bien d'achever leur peine. La notoriété de Saint-Maurice l'Ardoise tient également à ses évasions spectaculaires comme celle de la nuit du 18 au 19 février au cours de laquelle 18 assignés parviennent à s'enfuir par un tunnel de 35 mètres de long. Huit d'entre eux ne furent pas repris, dont le capitaine Souètre. On comprend dès lors que le camp puisse susciter un grand intérêt tant au plan national qu'à l'étranger ainsi qu'une couverture médiatique accrue par la mobilisation des parlementaires, en particulier ceux du groupe Unité de la République. Cette notoriété nationale devient localement un enjeu d'affrontement entre communistes et sympathisants de l'Algérie française. Il est particulièrement vif entre deux des quatre grands quotidiens qui couvrent le département du Gard, la *Marseillaise* et le *Méridional – La France*. A partir du mois de septembre 1962, le camp a été réaménagé pour accueillir plusieurs milliers de harkis rapatriés avec leurs familles. De fait, avec le Larzac, Bourg-Lastic dans le Puy-de-Dôme ou encore Rivesaltes, Saint-Maurice l'Ardoise fut l'un des principaux centres de transit : ils sont environ 7.000 harkis à y vivre au moment des élections de novembre 1962⁵.

¹ L'ouvrage de référence est désormais celui de Sylvie THÉNAULT, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001.

² Didier LAVRUT, « Saint-Maurice l'Ardoise, un camp pour activistes dans le Gard en 1962 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard*, 23, 2007, à paraître.

³ L'ordonnance du 7 octobre 1958 permet l'internement de personnes suspectes d'activités subversives sans le recours d'un juge, par simple arrêté ministériel ou préfectoral. Le général de Gaulle souhaitait ainsi lever la contrainte judiciaire qui caractérisait l'internement administratif en métropole à la différence de l'internement en Algérie depuis le vote des pouvoirs spéciaux le 16 mars 1956. A la suite du putsch des généraux à Alger le 22 avril 1961, de Gaulle, par la décision présidentielle du 24 avril 1961 (décision prise dans le cadre de l'article 16 de la constitution, mis en application dès le 23 avril), avait étendu l'ordonnance de 1958 aux activistes et sympathisants OAS.

⁴ *Paris Match*, n° 670, 10 février 1962.

⁵ Les travaux de Tom CHARBIT sont les plus récents : *Saint-Maurice l'Ardoise : socio-histoire d'un camp de harkis (1962-1976)*, rapport pour la Direction de la population et des migrations (ministère de la Cohésion sociale), mai 2005, 269 pages. « Saint-Maurice l'Ardoise : socio-histoire d'un camp de harkis (1962 – 1976) », *Migrations études*, n° 128, septembre 2005, 12 pages. « Un petit monde colonial en métropole. Le camp de harkis de Saint-Maurice-l'Ardoise (1962-1976) », *Politix*, vol. 19, 2006, p. 31-52.

C'est précisément l'action de l'OAS qui constitue le troisième paramètre lié à la fin de la guerre d'Algérie. A l'évidence, le Gard n'a pas été particulièrement frappé par des vagues d'attentats. Dans le sud, Marseille, Montpellier que l'on dit être la ville la plus plastiquée de France, mais aussi Orange et Avignon, sont régulièrement le théâtre de plasticages ce qui ne s'est guère produit à Nîmes. Au cours du second semestre 1961, Montpellier subit une vingtaine d'explosions au plastic, essentiellement en septembre et novembre. Avignon est dans le même temps le théâtre d'une quinzaine d'attentats avec un pic en décembre. Si les explosions continuent à Montpellier au cours du premier semestre 1962, le calme revient à Avignon où l'on n'enregistre pratiquement plus d'attentats. Sans doute faut-il lier cela au démantèlement du réseau OAS du Vaucluse en février 1962 avec l'arrestation entre autres de son chef Henri Vignau¹. Fin mai, d'autres arrestations dont celle de Marcel Serre, député suppléant UNR du Vaucluse en parachèvent le démantèlement². A Montpellier, les attentats ont tout d'abord visé des immeubles occupés par des personnalités politiques. S'ils frappent des socialistes tels le président du Conseil général, le sénateur Jean Bene (en juillet 1961) ou encore le sénateur Jean Périquier (le 14 janvier 1962), ce sont également des personnalités de droite qui sont la cible des plasticages. Le maire François Delmas le 17 juillet 1961, le secrétaire départemental de l'UNR Lucien Roustan en septembre, le député MRP Paul Coste-Floret le 14 janvier 1962. L'OAS plastique par ailleurs les tribunaux (à Montpellier et Avignon), des magistrats, des professeurs d'Université engagés à gauche (Emmanuel Leroy-Ladurie en février 1962, les professeurs Weber et Flament en mars), des écoles, des magasins. Les locaux du Parti communiste et dans une moindre mesure de la SFIO, sont une cible privilégiée : le siège de la Fédération communiste de Montpellier le 1^{er} septembre 1961 et celui d'Avignon le 26 ; quelques jours après deux explosions à Montpellier les 28 et 30 septembre contre successivement le local de l'Union des femmes françaises et le domicile du secrétaire du Conseil communal de la paix). Le journaliste de la *Marseillaise*, Max Allier, voit son domicile de Montpellier plastiqué à deux reprises les 24 novembre 1961 et 25 mars 1962. Les agences de *La Marseillaise* sont une cible régulière (celle de Lunel à deux reprises en septembre puis en juin). Mais l'OAS s'en prend également aux rapatriés, en tout cas aux structures qui les accueillent et aux associations qui les représentent. Une charge de plastic explose le 19 janvier 1962 à Montpellier au siège de la Fédération nationale des Français d'Algérie (FNFA), endommageant également le domicile de son président, Lucien Franco, très engagé dans la cause de l'Algérie française, une semaine avant la réunion du Conseil national de la FNFA. Quelques jours plus tôt, une bombe provoquait de gros dégâts au domicile montpelliérain de Paul Coste-Floret, député-maire MRP de Lodève, partisan déclaré de l'Algérie française, membre du Comité de Vincennes³. Le 20 mai 1962, une charge de

Je tiens à signaler qu'avant cela, un mémoire de maîtrise avait été réalisé sur le même sujet par Nejia BACHA, *Saint-Maurice l'Ardoise, un camp de harkis (1962 – 1976)*, 2002 (un exemplaire est consultable au Centre d'Histoire Militaire de l'Université Paul-Valéry-Montpellier III, sous la cote CHM-M.2002/8).

¹ *Le Méridional – La France*, 17 février 1962. Fils du député (Unité de la République) de Médéa, Pierre Vignau, Henri Vignau, blessé au cours de son arrestation est avant tout le neveu de Camille Vignau qui en février 1962 devient le bras droit d'André Canal, fondateur de l'OAS – Mission III qui opère essentiellement dans le Sud de la France et dont le réseau vauclusien (« OAS – France – Réseau militaire ») constitue une branche régionale. André Canal dit le « Monocle » est par ailleurs arrêté le 5 mai 1962. Néanmoins, le 12 octobre 1962, neuf membres d'un réseau « OAS-Vaucluse-Camargue », dépendant du CNR de Georges Bidault sont encore arrêtés, quelques jours après l'arrestation à Orange de membres d'un commando Delta d'Alger (*Midi Libre*, 13 octobre 1962).

² *La Marseillaise*, 30 mai 1962.

³ Rassemblement créé en juin 1960 par Jacques Soustelle, alors exclu de l'UNR, et voué à la défense de l'Algérie française. Il regroupe des militaires, des intellectuels et des hommes de tous bords politiques. S'y côtoient ainsi des députés d'Algérie comme Marc Lauriol, des dirigeants métropolitains comme Jean-Marie Le Pen, fondateur du Front national pour l'Algérie française, mais aussi des personnalités du centre et de la gauche ayant en commun d'être sur les marges de leurs formations politiques et de posséder une expérience de l'Algérie. C'est le

plastic visait le centre d'accueil des rapatriés à Montpellier. Certainement faut-il y voir une action isolée, la seule depuis la fin du mois de mars au cours duquel le réseau OAS de Montpellier, dirigé semble-t-il par une étudiante¹, peut être considéré démantelé avec plusieurs arrestations et la découverte de 60 kilos de plastic.

Le Gard est frappé par les attentats dans des proportions bien moindres. La charge de plastic qui explose devant la maison du docteur Salan, à Nîmes, le 20 janvier 1961, s'il faut l'attribuer à des ultras de l'Algérie française, ne relève pas de l'OAS qui à cette date n'en est qu'à sa protohistoire. Le docteur Salan, frère du général, est à cette période une personnalité influente de l'UNR gardoise, tout comme Pierre Gamel, président de la Chambre de commerce, député UNR de Nîmes, dont la pharmacie est plastiquée le 19 novembre 1961. Dans la foulée du putsch des généraux, on découvre le 26 avril 1961, un engin explosif amorcé près de la préfecture. Le 31 mai une bombe explose dans un couloir de la mairie de Nîmes. Dans la nuit du 29 au 30 décembre 1961, l'antenne émettrice de Radio Nîmes, au Mont Duplan, est endommagée par une explosion. Cette même nuit, cinq attentats ont lieu à Avignon. Le 16 janvier 1962 les attentats contre la pharmacie Gamel et Radio Nîmes sont revendiqués dans un communiqué signé OAS – État-major du Gard. En revanche, le même communiqué rejette la responsabilité du sabotage de la voie ferrée entre Vergèze et Lunel, où 16 mètres de rail sont déboulonnés, provoquant le 9 janvier une manifestation de protestation à Nîmes rassemblant plus de 3.000 personnes. Il apparaît difficile d'attribuer ces attentats à un réseau local aussi structuré que l'OAS peut l'être dans l'Hérault ou le Vaucluse et l'on se demande si le mystérieux Etat-major du Gard de l'OAS ne se résume pas derrière cet intitulé pompeux, à la vingtaine d'activistes plus ou moins bien organisés que les Renseignements généraux surveillent depuis le putsch d'avril 1961. Même difficulté pour attribuer la paternité des menaces de mort adressées aux jurés de la Cour d'assises de Nîmes qui doivent juger en janvier 1962 l'activiste Charles Mistchler, pour des attentats au plastic commis à Constantine. Le 25 janvier, les jurés du Gard décident de refuser de siéger sous la contrainte et le procès est renvoyé. Mais là encore, l'enjeu d'un des premiers procès en assises tenu en métropole pour des faits commis par l'OAS en Algérie² dépasse largement les activistes gardois. Pour l'essentiel, ceux-ci dont les noms se retrouvent à chaque fois que la police organise des perquisitions ou des arrestations, sont des hommes qui militent au Regroupement national pour l'unité de la République³ et surtout à l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française dont le responsable du comité gardois est Jean Heyral⁴. Sans doute faut-il leur imputer les distributions de tracts, les drapeaux OAS sur les arènes de Nîmes à la veille de la corrida du 25 septembre 1961 ou sur des câbles électriques aux entrées de la ville le 29. En mars 1962, quelques jours après la signature des accords d'Évian, ce sont des menaces de

cas du socialiste Robert Lacoste, du MRP Paul Coste-Floret ou encore d'un radical non mendésiste comme André Morice.

¹ *La Marseillaise*, 28 mars 1962.

² Le premier procès d'un activiste jugé par une Cour d'assises de métropole pour des faits commis en Algérie s'était tenu à Montpellier quelques jours auparavant : le 8 janvier 1962, Édouard Gaulard était condamné à 5 ans de prison avec sursis. Il a immédiatement été l'objet d'un arrêté ministériel en date du 22 janvier, l'assignant à résidence au camp de Saint-Maurice l'Ardoise.

³ Fondé par Jacques Soustelle le 14 décembre 1960 et dont le responsable régional est François Doumenge, adjoint au maire de Montpellier. Le responsable gardois est René Coudurier, conseiller municipal de Nîmes, élu en 1959 avec l'étiquette UNR. Un autre conseiller municipal, Pierre Régnier-Vigouroux, est membre du Regroupement national, tout comme Claude Matheron, président de l'Amicale des rapatriés d'Afrique du Nord. Ces deux derniers tout comme une quinzaine d'activistes, sont d'ailleurs gardés à vue pendant une semaine à la caserne des CRS d'Uzès à la fin du mois d'avril 1961, dans le cadre des opérations de police consécutives au putsch.

⁴ Lui aussi se retrouve en garde à vue à Uzès en avril 1961, ainsi que Robert Cabanis (arrêté également le 19 février 1962 pour complicité dans l'évasion spectaculaire de 18 activistes du camp de Saint-Maurice l'Ardoise) et Pialat (qui fut également placé en garde à vue à la suite de l'attentat contre l'antenne de Radio Nîmes).

mort adressées au Proviseur du Lycée de Garçons¹, Camille Guille, ainsi qu'à plusieurs professeurs. Le 3 avril, c'est la découverte d'un détonateur de grenade et de tracts dans un arbre devant le même lycée. Le 16 avril, une bouteille d'essence est lancée contre le Cercle du Proletariat. Le 22, c'est le siège de la SFIO qui est visé. En mai, un fanion OAS est hissé au dessus de la Porte d'Auguste et des emblèmes OAS inscrits sur l'ancien théâtre². Des liens entre ces activistes gardois et les activistes internés à Saint-Maurice l'Ardoise sont évidents. En témoigne la complicité de deux d'entre eux, Robert Cabanis et Raymond Durrmeyer, dans la spectaculaire évasion du 19 février 1962³. Ils sont arrêtés en même temps que dix des dix-huit évadés.

Le dernier facteur n'est pas des moindres et traduit bien tout ce qui fait de l'année 1962, au cours de laquelle se termine la guerre d'Algérie, un moment paradoxal pour le Gard. Paradoxal en ce sens que c'est au moment où elle s'achève, au moins sur le plan militaire, que la guerre d'Algérie s'impose aux Gardois et surtout aux Nîmois avec une force et une visibilité jusqu'alors inconnue. L'arrivée des rapatriés d'Algérie, en effet, représente un choc brutal pour un département non préparé à les accueillir. Les Pieds-noirs commencent à quitter massivement l'Algérie dès l'annonce de la signature des accords d'Évian, le 18 mars 1962. Ces départs deviennent très vite un mouvement migratoire définitif qui s'amplifie de semaine en semaine surtout après le 3 juillet 1962, date de l'indépendance de l'Algérie⁴. Le Gard accueille ainsi 200 familles entre mars et mi-mai. Au 30 mai, ce sont 1200 familles qui sont arrivées dans le département et le 15 juillet, le préfet Bernard Vaugon annonce en conférence de presse, la présence de 4.000 familles, soit environ 14.000 personnes. Le pic de 25.000 rapatriés est atteint le 30 août 1962. Le choc est tel que le 11 septembre, le département est déclaré saturé et la préfecture annonce qu'elle ne paiera plus les prestations de retour aux rapatriés arrivés après le 31 août. Il faut ajouter à ce chiffre de 25.000, les harkis installés au camp de Saint-Maurice l'Ardoise et au château de Lascours situé à quelques kilomètres, à partir de septembre 1962 (fin novembre, ils sont 7.000 dont 2.000 enfants⁵). Le Gard n'est pas le département le plus touché par ces arrivées. Les Bouches-du-Rhône sont de très loin le plus important département d'accueil au niveau national. En Languedoc-Roussillon, les Pyrénées-Orientales en voient arriver autant que le Gard et l'Hérault deux fois plus. La proximité du pôle marseillais, saturé et où les autorités cherchent tant bien que mal à créer du transit permet de comprendre en grande partie ce qui pousse les rapatriés vers le Gard. Au demeurant, le même processus est à l'œuvre dans l'Hérault où les bateaux arrivent à Sète et où une liaison aérienne entre Alger et l'aéroport de Montpellier-Fréjorgues est ouverte le 13 juin. Ceci dit, un nombre important de rapatriés rejoint de la famille déjà installée dans le Gard. La correspondance du préfet regorge de demandes d'audiences émanant de rapatriés à la

¹ L'actuel Lycée Alphonse Daudet.

² Où a été construit Carré d'Art, en face de la Maison Carrée.

³ L'enquête menée par la gendarmerie de Roquemaure a montré qu'ils avaient pour objectif l'évasion d'un activiste de Palavas, Jean Rossini.

⁴ En ce qui concerne Marseille, se reporter aux travaux de Jean-Jacques JORDI, *De l'exode à l'exil*, Paris, L'Harmattan, 1993. Pour les départements de l'Hérault et de l'Aude, on peut consulter Mohand KHELLIL et Jules MAURIN (dir.), *Les rapatriés d'Algérie en Languedoc-Roussillon, 1962-1992*, Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier III, 1992, en particulier les communications de Jacques FRÉMEAUX, « Les conditions d'un exode », p. 37-56, et d'Eric GOASSE, « L'arrivée des rapatriés et ses conséquences pour Narbonne », p. 69-86.

Pour le département du Gard, voir Didier LAVRUT, « Rapatriés et politique à Nîmes et dans le Gard (1962 – 1965) », dans *Les cultures politiques à Nîmes et dans le Languedoc oriental du XVII^e siècle aux années 1970 : affrontements et dialogues*, Actes du colloque de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, 18-19 novembre 2005, à paraître en 2007.

⁵ Tous les chiffres que j'avance s'appuient sur l'étude des archives du Service des rapatriés de la préfecture du Gard, déposées aux Archives départementales du Gard.

recherche d'un logement car ne pouvant rester plus longtemps chez un frère, une tante ou des cousins. La décrue s'amorce au cours du mois de septembre 1962, avec des départs massifs vers d'autres départements : il reste selon la préfecture 17.000 rapatriés mi-octobre et 16.800 au 31 décembre. Au cours du premier semestre 1963, l'apparente stabilité du solde masque des mouvements non négligeables : la préfecture enregistre entre 50 et 200 arrivées hebdomadaires et entre 50 et 100 départs. En mai 1963, on compte 17.500 rapatriés installés. Enfin, un rapport du Préfet Bernard Vaugon au ministre des Rapatriés daté du 8 février 1964 considère qu'il reste désormais environ 15.000 rapatriés stables, installés dans le Gard. Pour autant, une reprise importante de l'immigration pied-noire dans le département s'observe au cours des années suivantes, en particulier dans le courant de l'année 1964, 45 % d'entre eux arrivant directement d'Afrique du Nord et 55 % venant d'autres régions du territoire métropolitain. Le même phénomène, tout à fait nouveau, s'observe par ailleurs dans l'Hérault et sans doute faut-il le rapprocher de la décision du 15 octobre 1963 par laquelle le ministère des Rapatriés supprime les mesures interdisant aux rapatriés de se fixer dans le Midi.

Face à une situation de panique non anticipée et dont le caractère définitif n'est pas encore admis par les autorités, il faut gérer l'urgence et mobiliser les énergies comme les volontés. Le 29 mai 1962, le Préfet réunit pour la première fois un Comité départemental d'accueil chargé de coordonner les actions de la Croix-Rouge (accueil en gare), des Ponts et Chaussées (pour 500 rapatriés arrivant en gare de Nîmes, le préfet demande que 150 soient transportés vers Alès et 100 vers Le Vigan), de la municipalité (acheminements vers les centres d'hébergement), des associations catholiques et protestantes (9 centres d'hébergements sont ouverts route de Beaucaire, au château Silhol, etc.) et de l'Entraide gardoise (distribution des repas). A partir de juin 1962, le gouvernement confie aux préfets le soin de constituer et liquider les dossiers des rapatriés. Le Préfet Vaugon met sur pied le Service des rapatriés de la préfecture qui très rapidement traite jusqu'à 60 dossiers par jour. Il faut immatriculer les rapatriés à la Sécurité sociale, rembourser les frais de transport, verser les allocations forfaitaires de départ, les prestations de subsistance, les subventions d'installation, entamer les premières procédures de reclassement professionnel. Mais l'urgence, c'est surtout le logement. Entre septembre et octobre 1962, Francis Panazza, directeur de l'édition gardoise du *Méridional – La France*, publie une série d'articles intitulée « *La grande misère des réfugiés d'AFN* » dont l'objectif est de témoigner des situations les plus tragiques. Des familles de 15 à 17 personnes s'entassent dans 2 pièces au sein d'immeubles dégradés dans le centre de Nîmes. La pénurie de logements est critique. Au plus fort de l'afflux, fin août 1962, 1.200 familles se sont inscrites pour obtenir un logement (pour plus des trois quarts dans l'arrondissement de Nîmes). Le préfet n'a pu en reloger que 175, entre autre par réquisition. En octobre, ce sont 1.300 demandes. Aussi lance-t-il des programmes de construction de logements. Bernard Vaugon mobilise l'Office HLM, les propriétaires de terrains, les entrepreneurs, les syndicats. Il obtient la construction de 240 logements ainsi que 80 villas préfabriquées à proximité du petit hameau de Courbessac, au Nord-Est de Nîmes en direction d'Avignon. Par ailleurs, 280 logements sont réservés aux rapatriés dans la ZUP, à l'Ouest de la ville, où les travaux n'ont pas encore été commencés. Enfin, 180 logements sont prévus à Alès. L'ensemble des acteurs se mobilise. Les syndicats acceptent que les ouvriers travaillent jour et nuit. En décembre 1962, visitant le chantier de Courbessac où 80 logements doivent être livrés pour Noël, le préfet s'écrie « *240 logements en 240 jours : record de France*¹. » A charge pour la municipalité de viabiliser le quartier. Alès, Beaucaire, Bagnols-sur-Cèze, Saint-Gilles pour ne prendre que les premiers programmes de constructions, sont ainsi le cadre d'un effort considérable en matière de logement. Mais on voit bien que l'accueil, l'absorption, l'intégration des rapatriés est au-delà

¹ *Le Méridional – La France*, 6 décembre 1962.

de l'urgence, une question politique qui implique l'engagement des municipalités et des associations. On comprend bien que dans une ville comme Nîmes qui dès le printemps 1962 dépasse les 100.000 habitants, un groupe qui représente 8 % de la population¹ constitue un enjeu considérable en termes politiques et pas seulement pour ceux qui l'encadrent. Or les mois qui précèdent les législatives des 18 et 25 novembre 1962 sont rythmés par une série exceptionnelle de consultations électorales qui peuvent permettre de saisir la part du conflit dans la structuration des forces politiques. Les Gardois participent le 8 avril au référendum sur les accords d'Évian et le 28 octobre à celui concernant l'élection du président de la république au suffrage universel. Mais ils s'étaient déjà rendus aux urnes le 8 janvier 1961 à l'occasion du référendum sur l'approbation de la politique d'autodétermination de l'Algérie et par ailleurs, les 4 et 11 juin 1961, les électeurs de 20 cantons avaient renouvelé leurs conseillers généraux. La guerre a bien été au cœur des urnes et au fond la question est de savoir ce que les rapatriés, par leur vote comme par le prolongement visible du conflit algérien qu'ils incarnent plusieurs mois après les accords d'Évian, peuvent peser dans des élections dont on se demande si elle rendront au département son paysage politique traditionnel.

Un département profondément enraciné à gauche

S'il est exact que les législatives de novembre 1958 ont ancré le département du Gard à droite dans sa représentation à l'Assemblée nationale, l'implantation à gauche n'en demeure pas moins solide en particulier en ce qui concerne les socialistes².

La première circonscription qui couvre Nîmes et Saint-Mamert est tenue par le pharmacien Pierre Gamel, par ailleurs président de la Chambre de commerce de Nîmes – Uzès – Le Vigan et président de l'Office HLM du Gard. Si son influence est évidente à Nîmes où il a été conseiller municipal de 1947 à 1953, il est fortement contesté par les cadres du parti qui lui reprochent son inertie et l'absence de contacts avec les électeurs³. La réunion du Comité départemental de l'UNR du Gard qui se tient à Nîmes le 7 octobre 1962, dans la foulée de la dissolution de l'Assemblée par le général de Gaulle, est à ce titre exemplaire. Dans une ambiance électrique, orageuse, Pierre Gamel est l'objet de l'hostilité de la grande majorité des responsables UNR du département dont Robert Delubac, le secrétaire général départemental. La crise est telle qu'un délégué du Bureau national est présent pour tenter d'apaiser les tensions et imposer Gamel qui a le soutien des instances nationales⁴. En vain car sa présence n'empêche pas le comité de désigner dans la perspective des législatives, quatre candidats parmi lesquels le député sortant, présent à la réunion, ne figure pas. Cette liste étant quoi qu'il en soit soumise à l'approbation de Paris, il est évident pour tous que Pierre Gamel sera investi.

¹ Fin 1963, Nîmes compte 118.000 habitants dont 9.000 rapatriés. Le Gard compte 435.000 habitants.

² Les informations sur le personnel politique, les candidats, mais aussi les enjeux des consultations électorales proviennent de l'étude de sources classiques comme la presse, les programmes, les tracts, etc. mais également du dépouillement des fiches et rapports produits par les Renseignements généraux à l'occasion des différentes échéances électorales ainsi que des rapports envoyés par la préfecture et conservés dans le très riche fonds du Cabinet du préfet.

³ Les communistes le surnomment « le député sortant invisible » (*La Marseillaise*, 17 novembre 1962).

⁴ Cette réunion et son déroulement ne font l'objet d'aucune mention dans les différents organes de presse et je n'en ai trouvé trace que dans le compte-rendu des Renseignements généraux, lesquels passent sous silence les raisons de la crise (Arch. dép. du Gard, CA 1691).

Mais l'UNR apparaît singulièrement fragilisée à la veille de ces élections dans un département où elle n'a jamais réussi à s'implanter de façon solide.

La deuxième circonscription est un vaste et hétéroclite ensemble de cantons qui occupent toute la partie orientale du département, de Bagnols-sur-Cèze jusqu'à Saint-Gilles en comprenant Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Uzès, Saint-Chartes, Remoulins, Marguerittes, Beaucaire et se prolonge par la Vistrenque et le littoral (Aigues-Mortes, Vauvert, Aimargues) jusqu'à Sommières. C'est Jean Poudevigne qui s'y est imposé en 1958, face à Gilberte Roca, la grande figure féminine du Parti communiste gardois. A 36 ans, ce propriétaire viticole de Domazan dont il est maire depuis 1959, est nouveau venu en politique. De formation juridique, il était jusqu'à présent responsable des relations publiques à la Chambre professionnelle des industries du pétrole. Ayant rallié le groupe des Indépendants et paysans (CNIP)¹, il se fait très vite remarquer à l'Assemblée tant dans la défense des intérêts



Carte des quatre circonscriptions du Gard en 1962

viticoles que par ses positions très affirmées en faveur de l'Algérie française². Il bénéficie du soutien indéfectible du *Méridional – La France*, quatrième quotidien le plus lu dans le

¹ Plus précisément le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) dont le président de la Fédération du Gard est le colonel Tailland.

² C'est lui qui apostropha le ministre des Armées, Pierre Messmer, le 9 novembre 1961, au milieu d'une âpre discussion sur l'amendement Valentin. Cet amendement relatif aux crédits militaires visait à réduire à 18 mois la durée du service militaire actif et de compenser en Algérie les pertes d'effectifs par l'appel à des réservistes originaires d'Algérie. Certains députés, en colère, le qualifièrent immédiatement d'« amendement Salan » ou d'« amendement de l'OAS » dans la mesure où il reprenait le contenu et les termes d'une sommation envoyée par Salan aux parlementaires. Lorsque Pierre Messmer prenant enfin la parole, refusa un vote sous la pression extérieure de l'ex-général Salan, Poudevigne, en référence au 13 mai 1958, lui rétorqua cinglant : « Qui t'a fait

département¹ et propriété de l'armateur marseillais Jean Fraissinet, député CNIP des Bouches-du-Rhône. Lui-même dirige un petit journal, *La Liberté du Midi*, dont les colonnes se veulent un relais du courant « Algérie française » des indépendants et paysans gardois.

La troisième circonscription est celle du bassin minier. Elle couvre tout le nord du département, de Génolhac à Pont-Saint-Esprit, en passant par Bessèges, Saint-Ambroix, Barjac, Lussan et descend jusqu'à Alès dont elle n'englobe que la partie orientale². Si l'implantation du Parti communiste y est majeure, elle est néanmoins le fief d'Edouard Thibault, l'homme fort du MRP dans le Gard dont il est président. S'il a eu une courte carrière ministérielle sous la IV^e République³, Édouard Thibault a avant tout consolidé son implantation locale. Membre des Assemblées nationales constituantes des 21 octobre 1945 et 2 juin 1946, Il tient la troisième circonscription depuis son élection de novembre 1946. Il est depuis 1958 conseiller général de Saint-Ambroix et maire de la ville depuis 1959.

La quatrième circonscription englobe toute la partie occidentale du Gard autour du Vigan et comprend pour ses limites orientales Quissac, Lédignan, Vézénobres, Anduze et Alès-ouest. Elle est le fief de Paul Béchar, une des personnalités les plus fortes du socialisme gardois. Représentant du Gard dans la première Constituante en octobre 1945, il est élu député en novembre 1946 avant de conquérir la mairie d'Alès en novembre 1947, deux postes dont il démissionne en janvier 1949 ayant été désigné Haut-commissaire en Afrique occidentale française au terme d'une courte carrière ministérielle⁴. Il rentre d'Afrique en 1951 non sans avoir occupé de 1945 à cette date le mandat de conseiller général du canton d'Alès-Est. Elu député en 1951, il entame un parcours local avec un appétit impressionnant : élu sénateur du Gard en juin 1955⁵ tout comme Edgar Tailhades, le maire socialiste de Nîmes, il brigue à nouveau la quatrième circonscription en 1958 devenant le seul député de gauche que le Gard envoie à l'Assemblée nationale cette année-là. Entre temps, il était une nouvelle fois élu maire d'Alès en octobre 1953 puis en mars 1959, ainsi que conseiller général de Pont-Saint-Esprit à la faveur des élections complémentaires de février 1958. Sa personnalité cassante, son caractère autoritaire ainsi que sa difficulté à suivre une discipline de parti⁶ lui ont aliéné au fil

roi ? », (anecdote signalée par Anne-Marie DURANTON-CRABOL, *Le temps de l'OAS*, Paris, Éditions Complexe, 1995, p. 108-111). Pour autant, Jean Poudevigne ne vota pas l'amendement Valentin. Il s'en expliquait le 17 mars 1962 lors d'une réunion à Nîmes des Indépendants du Gard, en présence du secrétaire général du CNIP, Camille Laurens : « Je n'ai pas voté l'amendement de M. Valentin car, en conscience, j'ai estimé qu'il n'était pas logique de diminuer notre potentiel militaire alors que l'Amérique et la Grande-Bretagne, à cause de la tension créée par l'URSS à Berlin, augmentaient le leur » (*Méridional – La France*, 18 mars 1962).

¹ 10.000 exemplaires pour l'édition du Gard. En comparaison, *Midi Libre* qui est à l'époque de tendance radicale-socialiste (depuis la scission de 1956, *Midi Libre* a pris le parti des valoisens mendésistes) tire à 55.000 exemplaires. Les deux autres grands quotidiens ont des tirages pour le Gard qui rejoignent celui du *Méridional* (*Le Provençal* 15.000 exemplaires et *La Marseillaise*, 12.000). Sur les positions de *Midi Libre*, voir Hélène CHAUBIN, « Les radicaux dans l'Hérault, 1955 – 1958 », *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 79, 2002, p. 118-119.

² Alès était comme aujourd'hui partagée entre deux circonscriptions.

³ Secrétaire d'Etat à l'Intérieur dans le cabinet Laniel de juin 1953 à juin 1954. Il a également été chef de cabinet de Maurice Schuman.

⁴ Sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil dans le cabinet Blum, puis secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil chargé de la Défense nationale dans les deuxième et troisième cabinets Ramadier. Enfin, secrétaire d'Etat aux Forces armées « Guerre » dans le cabinet Robert Schuman.

⁵ Mais ayant fait acte de candidature isolée aux sénatoriales, cela lui vaut d'être exclu de la SFIO cette même année 1955 pour indiscipline. Il est réintégré par décision du Conseil National de la SFIO le 15 décembre 1956.

⁶ Par exemple, il est un des deux seuls parlementaires SFIO à avoir voté contre les pouvoirs spéciaux au gouvernement en février 1960, après la semaine des barricades d'Alger.

du temps une grande partie du personnel politique gardois, chez ses amis comme chez ses adversaires¹.

On le voit, des fiefs électoraux tenus de longue date par le MRP et la SFIO dans la partie cévenole du département et deux députés de droite, élus pour la première fois en 1958 à Nîmes et dans la plaine viticole à une époque où tous deux pouvaient s'entendre sur un soutien au général de Gaulle. Pour autant, la gauche n'est pas en si mauvaise position. En premier lieu, en cette année 1962, elle domine le Conseil général, ce que les élections de juin 1961 ont confirmé. Sur 40 conseillers généraux, 32 sont de gauche². Le socialiste Léon Castanet, à la tête de l'assemblée depuis 1957, ne s'étant pas représenté dans son canton de Lédignan pour raisons de santé³, Paul Béchard sollicite et obtient la présidence. D'autre part, le très fort ancrage des élus locaux à gauche se traduit par une remarquable continuité aux élections sénatoriales pour lesquelles le Gard envoie deux élus au Palais du Luxembourg. En septembre 1962, le maire socialiste de Nîmes, Edgar Tailhades est élu sénateur pour la quatrième fois sans interruption depuis 1948⁴. Suzanne Crémieux, l'une des grandes figures du radical-socialisme gardois, et plus spécialement des radicaux mendésistes⁵, est élue avec Edgar Tailhades en 1948, 1959 et 1962 (en 1955, on l'a vu, Paul Béchard lui avait ravi son siège). L'ancrage à gauche du département s'exprime surtout au niveau des municipalités. Sur les 354 maires que compte le Gard à l'issue des élections de 1959, 252 sont de gauche. Avec 91 maires, les socialistes dominent et tiennent les grandes municipalités, Nîmes⁶ bien sûr dirigée depuis 1947 par Edgar Tailhades, mais également Alès (Paul Béchard), La Grand'Combe (Germain Soustelle), Anduze (Michel Valès), Uzès (Georges Chauvin), Villeneuve-lès-Avignon (Jean Sagnes), Vauvert (Robert Gourdon qui en 1960 quitte la SFIO pour le PSU). Les radicaux tiennent 39 municipalités dont Bellegarde (Édouard Allovon). Le Parti communiste en tient 36 en particulier dans ses fiefs du bassin minier (Chambon, Chamborigaud, Branoux, Salles-du-Gardon, Saint-Jean-de-Valériscle, Saint-Martin-de-Valgagues, etc.) mais aussi Aigues-Mortes⁷ (André Fabre) et Beaucaire (José Boyer). Le Parti communiste est par ailleurs relayé dans le département par un réseau efficace et structuré d'associations très actives comme le Mouvement pour la paix ou l'Union des femmes

¹ Ce que les Renseignements généraux dans un rapport du 15 novembre 1966 résumant ainsi : « Bien que ses alliances contradictoires au gré des différents scrutins lui soient reprochées par certains, M. Béchard n'en demeure pas moins une personnalité politique marquante. Il lui est également fait grief d'un caractère autoritaire et difficile, qui lui a créé de vives inimitiés. Ces considérations expliquent une certaine perte d'influence par rapport à celle qu'il exerçait il y a quelques années sur la vie politique du département » (allusion à l'échec aux sénatoriales de 1962 et à sa défaite aux municipales de 1965 où le communiste Roger Roucaute lui ravit la mairie d'Alès). Arch. dép. du Gard, CA 1691.

² On compte 15 socialistes, 8 PSU (c'est le Conseil général de France où ils sont les plus nombreux), 5 communistes et 4 radicaux. A droite, siègent 5 indépendants, 2 UNR et 1 MRP.

³ Il meurt peu après, le 19 septembre 1961. Il était par ailleurs maire d'Aigremont depuis 1945.

⁴ Il est élu pour la première fois le 7 novembre 1948 puis en juin 1955, en avril 1959 et en septembre 1962. Il perd la mairie de Nîmes qu'il tenait depuis 1947, battu aux municipales de 1965 par le communiste Émile Jourdan. Mais il sera encore élu au Sénat en septembre 1971 et en septembre 1980. Il fut par ailleurs président du Conseil régional de 1974 à 1983 avant de décéder le 23 juin 1986 à 82 ans.

⁵ Militante au Parti radical socialiste depuis 1926, fille de Fernand Crémieux qui fut sénateur radical socialiste du Gard, elle est toujours en 1962 membre du Bureau national du parti. Voir en particulier Armand COSSON, « Le moment Pierre Mendès-France dans le Gard », dans *Les cultures politiques à Nîmes et dans le Languedoc oriental du XVII^e siècle aux années 1970 : affrontements et dialogues*, Actes du colloque de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, 18-19 novembre 2005, à paraître en 2007. Je précise qu'elle a été l'épouse de Robert Servan-Schreiber, fondateur des *Échos* en 1908 (et dont le neveu Jean-Jacques fonda *l'Express* avec Françoise Giroud) et qu'elle est la mère de Marie-Claire Servan-Schreiber, que Pierre Mendès-France épouse en 1971.

⁶ Roland ANDRÉANI, « Les difficultés de la croissance (1947-2005) », dans Roland ANDRÉANI (sous la direction de), *Nouvelle histoire de Nîmes*, Privat, Toulouse, 2005, p. 253-276.

⁷ En 1956, le maire communiste d'Aigues-Mortes, Alexandre Molinier, avait été suspendu pendant un an de ses fonctions par le préfet pour avoir organisé le blocage de trains afin d'empêcher le départ des rappelés.

françaises (UFF). Mais le PC est très influent au sein de la FEN, de la CGT, de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL), du Syndicat des instituteurs, du SNES, de la Ligue des Droits de l'Homme, etc. Le fait est que, depuis que de Gaulle s'est orienté vers une politique de désengagement de la France en Algérie, la gauche était écartelée entre un soutien à la politique algérienne du général et une opposition à sa politique intérieure (économique et sociale). Cette posture inconfortable se cristallise à l'occasion des deux référendums sur l'Algérie que de Gaulle propose aux Français en janvier 1961 et en avril 1962. A ce titre, les résultats faussent la lecture que l'on peut faire de la popularité du général dans le Gard et l'intérêt du référendum du 28 octobre 1962, alors que l'indépendance de l'Algérie est reconnue, a précisément été de présenter des résultats exempts de l'équation algérienne.

Didier LAVRUT

correspondant, pour le Gard, de l'IHTP (Institut d'Histoire du Temps Présent)
(à suivre)

*
* *

LES DÉSERTEURS FRANÇAIS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (PYRÉNÉES-ORIENTALES) ET LA GUERRE D'ESPAGNE

La plupart des déserteurs français du département des Pyrénées-Orientales sont rentrés dans les années 1920. Ils ont profité des amnisties successives, ou plutôt des grâces amnistiantes, pour faire leur soumission. Les plus âgés ont attendu la prescription et sont revenus après l'âge de 50 ans : dans ce cas, ils n'apparaissent pas comme étant revenus sur les registres matricules. C'est aussi le cas des insoumis qui n'ont bénéficiés d'aucune amnistie et, s'ils sont rentrés, n'ont eu leur délit prescrit qu'à l'âge de 53 ans. Mais beaucoup ne rentreront jamais : ils avaient fait souche en Espagne et leur nouvelle patrie leur semblait aussi accueillante que l'ancienne. C'est ce qui explique que les fiches de police de Figueres¹ recensent encore de nombreux déserteurs et leur famille en 1934. Un certain nombre ne revient qu'à la fin des années 1930 que contraints et forcés par la guerre civile espagnole.

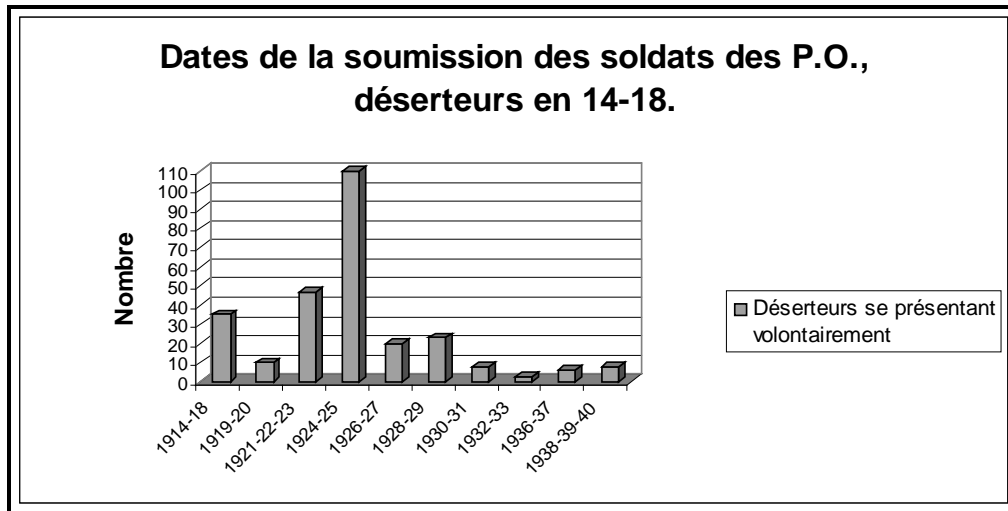
1 – Les retours avant la guerre d'Espagne.

Pour le déserteur, la grâce amnistiante est contraignante : il faut donc faire sa soumission, accepter la prison préventive (en règle générale, au minimum deux à trois semaines) et passer devant une juridiction militaire, conseil de guerre ou, par la suite, tribunal militaire. L'amnistie ne s'applique qu'après quelques semaines de peine et la « remise de l'entier restant de cette peine » par un décret présidentiel. Beaucoup se refusent à se soumettre

¹ À Figueres existent deux cartons du Fons municipal de Figueres (n° 1405 et 1406) où sont conservées les listes des étrangers, les cèdules d'inscripció, de 1917 à 1934. Ils comportent aussi parfois les fiches de police des déserteurs et de leur famille.

et près d'un quart des déserteurs a attendu la prescription du délit¹. D'autres, entre la prison préventive et le conseil de guerre, préfèrent repartir en exil, quitte à revenir par la suite.

Une nouvelle loi d'amnistie promulguée le 3 janvier 1925 reprend le même type de dispositions que celles de 1921 et 1924 mais accorde « l'amnistie pleine et entière pour les faits de désertion commis avant le 11 novembre 1920 », à condition que les déserteurs aient appartenu trois mois à une unité combattante, ou aient été blessés ou faits prisonniers et n'aient pas eu d'intelligence avec l'ennemi. Mais en sont exclus les déserteurs à l'étranger, donc ceux qui vivent en Espagne et ne rentrent pas (art. 9). C'est surtout la loi de 1925 qui incite le maximum de déserteurs à revenir, si on analyse le graphique ci-dessous.



La période 1924-1926 est celle pendant laquelle les verdicts sont les plus cléments. Cela s'explique par le fait que les conseils de guerre jugent essentiellement des désertions à l'étranger. De plus, les peines arrivent rarement aux termes prévus par le verdict et la peine effectuée, trois mois et demi en moyenne, est la plus faible de la période 1914-1940. Les remises sont fréquentes et l'amnistie s'applique à la quasi-totalité des soldats qui reviennent. Comme cela avait été le cas pendant les périodes précédentes, quelques soldats sont incorporés à leur sortie du dépôt et effectuent quelques mois d'armée. Douze déserteurs sont concernés en 1925 sur un total de quatre-vingt-cinq. Ce sont ceux des classes les plus jeunes qui ont déserté pendant leur service militaire ou ceux qui avaient signé un engagement.

La loi d'amnistie de 1931 est votée à l'occasion de l'élection de Paul Doumer. Les faits de désertion antérieurs au 24 octobre 1919 sont alors amnistiés si leurs auteurs ont appartenu à une unité combattante, ont été blessés ou cités, même dans le cas où ils ont trouvé refuge à l'étranger. C'est cette loi qui explique les vingt-trois cas d'amnistie automatique constatés dans les Pyrénées-Orientales.

Les amnisties² du Front populaire sont censées régler définitivement le problème de la Première Guerre mondiale, c'est du moins la thèse de M. Gacon. C'est faux, d'autant plus qu'il n'a jamais été question de pardonner aux insoumis. La loi de 1937 accorde l'amnistie pour toutes les infractions militaires, quelle que soit leur gravité. Les violentes oppositions idéologiques des années trente entraînent des débats virulents, d'autant plus que la

¹ La prescription d'âge pour les déserteurs est faite en application des instructions contenues dans le *BOEM*, vol 10, art. 35, p. 79.

² Une première loi d'amnistie est adoptée en juillet 1936, dans l'attente d'un texte plus complet. Le texte voté prévoit l'amnistie « pleine et entière pour tous les faits commis antérieurement au 25 juin 1936 ». Cité par GACON, Stéphane, *L'Amnistie : de la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, coll. Univers Historique, 2002, 423 p., p. 150.

guerre est loin. La droite tente de bloquer les amnisties proposées par le Front populaire dans son programme¹. Visiblement les tribunaux militaires ne suivent pas la clémence voulue par le pouvoir politique de gauche. Les sentences sont lourdes (18 mois en moyenne) et surtout la durée moyenne d'emprisonnement est d'un an. Un seul soldat sur les vingt qui reviennent dans cette période est amnistié. Un quart des déserteurs est incorporé à la suite de l'incarcération. Ces soldats ont vécu, en partie ou en totalité, les événements de la guerre d'Espagne.

2 – L'attitude de ceux qui restent en Espagne pendant la guerre civile.

Il y a peu d'éléments qui permettent de penser qu'ils ont soutenu l'un ou l'autre camp à l'exception peut-être du géographe Marcel Chevalier. Officier insoumis, ami de Pau Vila, il a participé à la naissance d'une géographie catalane et est considéré comme « républicain exilé² », alors qu'il est simplement revenu dans son pays d'origine, où, âgé, il n'a pas été inquiété.

Le graphique des dates de retour montre qu'en 1938-1939, la Guerre d'Espagne et la Retirada ont des conséquences sur la soumission ou l'arrestation de déserteurs. Cela est vrai aussi pour quelques insoumis. Ces hommes qui ont fui les combats de la première guerre mondiale, vont fuir à nouveau la guerre civile. Ils ont vécu très mal les troubles politiques et se revendiquent Français pour y échapper. Un document et un témoignage qu'apporte Andreu Balent le montrent :

« Es tracta d'un escrit³, un testimoni amb difusió restringida, sense dipòsit legal, sense ISBN. El seu autor, és d'Enveig. És un ferrer jubilat. Ha estat primer adjunt d'Enveig entre 1983 i 1989. Era infant i després adolescent durant la Guerra civil espanyola que el va traumatitzar com va traumatitzar molts cerdans del cantó francès. El seu nom, Firmin Jubal, però firma "Firmin Jubal Durand". Sobre 14-18, escriu una cosa que, jo he sentit a dir quan eri jove : molts desertors del cantó francès, s'havien establert, quan no eren a Barcelona, a la Cerdanya espanyola. Encara hi eren quan la FAI⁴ es va apoderar de la comarca entre juliol de 1936 i abril de 1937. Aleshores, els desertors es recordaren que eren ciutadans francesos i van posar a llurs cases banderes tricolors perquè no els molestin. Això va ser suficient perquè tinguin la pau. » (Il s'agit d'un écrit, un témoignage avec une diffusion restreinte, sans dépôt légal, sans ISBN. Son auteur est originaire d'Enveitg. C'est un forgeron retraité. Il a été premier adjoint d'Enveitg entre 1983 et 1989. Il était enfant puis adolescent pendant la guerre civile espagnole. Cette guerre va le traumatiser comme elle a traumatisé de nombreux Cerdans du côté français. Il s'appelle Firmin Jubal mais signe Firmin Jubal Durand. Sur la guerre de 14-18, il écrit une chose que j'ai entendu dire quand j'étais jeune. De nombreux déserteurs français s'étaient établis en Cerdagne espagnole, quand ils ne rejoignaient pas Barcelone. Ils y étaient encore quand la FAI prit le contrôle de la comarque entre juillet 1936 et avril 1937. Alors les déserteurs se sont souvenus qu'ils étaient des citoyens français et ils vont mettre sur leur maison des drapeaux tricolores pour ne pas être molestés. Cela fut suffisant pour avoir la paix.)

3 – Les derniers retours.

¹ Programme de Rassemblement populaire, *L'Humanité*, 11 janvier 1936 ; *Le Populaire*, 11 janvier 1936. Cité par GACON, Stéphane, *L'Amnistie*, op. cit., p. 149.

² Un site internet de l'Université de Madrid recense la totalité des universitaires et scientifiques exilés en 1939 : <http://www.ucm.es/info/hcontemp/leoc/ciencia%20y%20guerra%20civil.htm>

³ JUBAL, Firmin, *Quelques Faits inhérents à la Guerre d'Espagne* [en Cerdagne], 2004, 16 p. Information donnée par A. Balent.

⁴ Fédération Anarchiste Ibérique.

Certains avouent qu'ils sont rentrés par peur d'être impliqués dans le conflit. C'est le cas Joseph Pallade André N...¹, né le 3 août 1888 et cultivateur à Prats-de-Mollo. Rappelé le 3 août 1914, il est blessé à l'avant-bras gauche le 24 mars 1915 à Beauséjour. Il est détaché aux mines d'Escaro le 24 septembre 1915. Averti par le maire d'Escaro de son renvoi au dépôt le 19 mai 1916, il déserte et rejoint à pied l'Espagne à travers la montagne². Il travaille à Figols (Berguedà) où se trouvent d'importantes mines de lignite, et s'y marie en 1921³. Il se présente volontairement le 14 mars 1938 à Barcelone. Il est écroué à Marseille le 2 avril et condamné à un an de prison par le Tribunal militaire de Marseille du 20 juin 1938 pour désertion à l'étranger en temps de guerre. Sa peine est expirée le 23 décembre 1938. Quand l'officier rapporteur du tribunal de Marseille lui demande s'il a souffert de la « révolution », il répond par la négative. Mais il précise que « seul (sic) les hommes entre 18 et 29 ans avaient été mobilisés, mais on parlait de faire marcher tout le monde⁴. Nous n'avons jamais manqué de rien. » Visiblement, la crainte d'être mobilisé l'a incité à la soumission, même s'il donne comme raison qu'il souhaite que ses enfants apprennent le français et connaissent son pays.

Plus étonnant, les déserteurs réfugiés à Puigcerdà sont chassés vers la France par les troupes républicaines. A-t-on voulu les punir de leur neutralité dans le conflit ? Gilbert Joachim S...⁵ est né le 3 janvier 1893 à Nahuja. Il est incorporé le 26 novembre 1913 au 96^e RI. Porté déserteur le 20 décembre 1914 à la suite d'un congé de convalescence, il se réfugie chez un oncle à Puigcerdà. Il se présente volontairement le 14 février 1939 à la Gendarmerie d'Osséja. Il est condamné par le Tribunal militaire de Marseille du 10 juillet 1939 à 18 mois de prison pour désertion à l'étranger en temps de guerre. Il est mobilisé en 1939. Le 11 mars 1939⁶ quand on lui demande dans quelles conditions il est rentré en France, il répond : « Je suis rentré en France le 12 février 1939. La 26^e division espagnole⁷ qui tenait le pays faisait partir tout le monde. Je suis passé avec ma femme et mon oncle. Moi je suis allé me présenter à la gendarmerie d'Osséja. » Le 24 mars 1939, à l'officier qui lui pose la question : « Qui vous a contraint de rentrer en France ? » Il répond à nouveau : « Ce sont les militaires des troupes républicaines qui venaient dans ma maison. Ils nous ont dit : "Il faut partir, tout le monde." »

Éternels fugitifs, ils sont rattrapés par la guerre et sont mobilisés, pour certains, en 1939. Jean Augustin Antoine C..., né le 18 mai 1896 à Las Illas est cultivateur à Maureillas. Incorporé le 11 avril 1915 dans des régiments d'infanterie, il fait deux séjours à l'hôpital, en

¹ ADPO 1 R 492 : registre matricule de la classe 1908.

² Archives de la justice militaire de Le Blanc (Indre). Tribunal militaire de Marseille. Jugement n° 305/3097 du 20 juin 1938. Dossier de Joseph Pallade André N.... Pendant un interrogatoire, le 26 avril 1938, il fait ce récit de sa désertion : « Le 19 mai 1916, le maire d'Escaro où se trouvait la mine, m'a dit que je devais rejoindre mon dépôt pour remonter au front. [...] J'ai eu un moment de faiblesse et au lieu de rejoindre mon dépôt je suis allé en Espagne, en passant la frontière à pied, par Prats-de-Mollo, le 29 mai 1916. En causant avec des Espagnols qui travaillaient à la mine d'Escaro, j'avais appris que je trouverais du travail aux mines de Figols en Espagne. »

³ En 1938, il est père de quatre enfants.

⁴ Il fait allusion au décret du gouvernement de la République adopté le 12 avril 1938 : on appela sous les drapeaux des classes d'anciens (1927 et 1928) ou de très jeunes (1941, la *lleva del biberó*). Negrín, président du Conseil, espérait redresser la situation après la défaite des Républicains sur le front d'Aragon en mars-avril 1938. La mise place de nouvelles forces, en Catalogne principalement, devait, dans son esprit, aboutir à une contre-offensive ; de sera la bataille de l'Ebre (juillet-octobre 1938). Quand Pallade N... se présente le 18 mars au consulat de France, il avait été fait état de projets d'intensification de la mobilisation dans le camp républicain, projets qui ne seront précisés que le 12 avril.

⁵ ADPO 1 R 515 : registre matricule de la classe 1913.

⁶ Archives de la justice militaire de Le Blanc (Indre). Dossier de Gilbert Joachim S.... Tribunal de Marseille. Jugement du 10 juillet 1939. N° 254/3615.

⁷ C'est une division de soldats anarchistes, l'ancienne "columna Durruti" du front d'Aragon, colonne intégrée dans l'armée régulière. Elle se trouvait en janvier 1939 sur le front de la Noguera Pallaresa. Alors avaient été incorporées des recrues issues de la mobilisation, mais fondamentalement, la division restait anarchiste et surtout proche de la FAI. Ses officiers en étaient membres. Parce qu'ils étaient anarchistes, les effectifs de cette unité furent transférés en priorité au camp du Vernet d'Ariège, bien que, parfois, ils aient transité par Argelès. Note de A. Balent.

1915 (1 mois) et en 1916 (un mois et demi). Il déserte le 23 octobre 1916. Arrêté le 10 mai 1938 par la gendarmerie de Céret, il est condamné par le Tribunal militaire de Marseille du 11 juillet 1938 à deux ans de prison pour désertion à l'étranger en temps de guerre. L'exécution de la peine est suspendue et il est élargi le 6 novembre 1939. Le même jour, il est incorporé au 110^e RI. Le feuillet matricule indique, sans précision, qu'il est décédé à Lapradelle-Puylaurens (Aude), le 9 août 1940¹. Est-ce à la suite d'une blessure de guerre ?

Paradoxalement, ce soldat, comme Gilbert Joachim S..., fait partie des douze amnistiés par la loi du 16 juillet 1974, dans le département. Ce texte parlementaire fait suite à l'élection du Président Valéry Giscard d'Estaing et il s'agit bien de la dernière amnistie concernant la Première Guerre mondiale. Cinquante-six ans après la guerre, l'État français solde ses derniers comptes avec les déserteurs de 14-18. Aucun autre fait n'a eu à attendre autant pour être totalement amnistié. Pour ces hommes qui avaient refusé les amnisties successives de leur ancienne patrie, il fallait, à la fin de la guerre civile, revivre un nouveau déracinement et passer devant un Tribunal militaire. Ceux qui sont incorporés à la fin de leur peine retrouvent la guerre qu'ils avaient fuie par deux fois.

Miquèl RUQUET

¹ ADPO 1R 532 : registre matricule de la classe 1916.